



Ville de Pirae  
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 022 / 2018 DU 26 JUIN 2018

Approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2017.

Date de convocation : 19 juin 2018	L'an deux mille dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, premier adjoint au maire.  Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.  Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.		
Date d'affichage : 19 juin 2018			
Date d'affichage du compte-rendu : 27 juin 2018			
Date d'affichage de la présente délibération : <b>- 2 JUIL. 2018</b>			
Résultats des votes :			
VOTANTS	<b>31</b>		
POUR	<b>31</b>		
CONTRE	<b>00</b>		
ABSTENTION	<b>00</b>		
<b>La délibération est adoptée à l'unanimité</b>			
		<b>ELUS EN EXERCICE</b>	<b>33</b>
		<b>PRESENTS</b>	<b>27</b>
		<b>PROCURATION</b>	<b>04</b>

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Miriama MACE
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO	X		
Mme Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Turere FOLIAKI
Mme Keehi WONG	X		
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO		X	
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	Thilda HAREHOE
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	27	6	4 procurations

## **DELIBERATION N° 022 / 2018 DU 26 JUIN 2018**

### **Approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2017**

---

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment son article L 2224-5 ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'arrêté N°667/ DIPAC du 11 mai 2011 relatif aux indicateurs techniques et financiers figurant obligatoirement dans les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, premier adjoint au maire ;

#### **Exposé des motifs :**

Conformément aux dispositions de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, le Maire doit présenter au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. La présentation de ce rapport intervient dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit avant le 30 septembre.

Le 1<sup>er</sup> rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2010 ayant été présenté et adopté au travers de la délibération n°84/2011 du 28 septembre 2011, il s'agit donc du huitième rapport annuel élaboré par la commune de PIRAE.

**Après en avoir délibéré en sa séance du 26 juin 2018 ;**

**ADOPTÉ :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2017 est approuvé.

**Article 2 :** Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

**Article 3 :** Le Directeur général des services et le Chef du service du cadre de vie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,



Mme Yvette LICHTLE  
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **29 JUIN 2018** et publication du **- 2 JUIN 2018**



**Edouard FRITCH**  
Le Maire





© droits réservés

# Rapport d'activité sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de 2017



Ville de Pirae

**I - PRESENTATION GENERALE**

**II - LES FAITS MARQUANTS**

**III - BILAN TECHNIQUE**

**IV - BILAN FINANCIER**

**V - PERSPECTIVES**



# I - PRESENTATION

## Géographique et démographique

**PIRAE** est une commune du littoral nord-ouest de Tahiti, située en Polynésie française, dans l'archipel de la société. D'une superficie de 3 542 hectares, le territoire de la commune de Pirae s'étire entre les communes de Arue et de Papeete, de la baie de Taaone jusqu'au sommet du Mont Aorai qui culmine à 2066 m d'altitude.



Mairie de la ville de Pirae

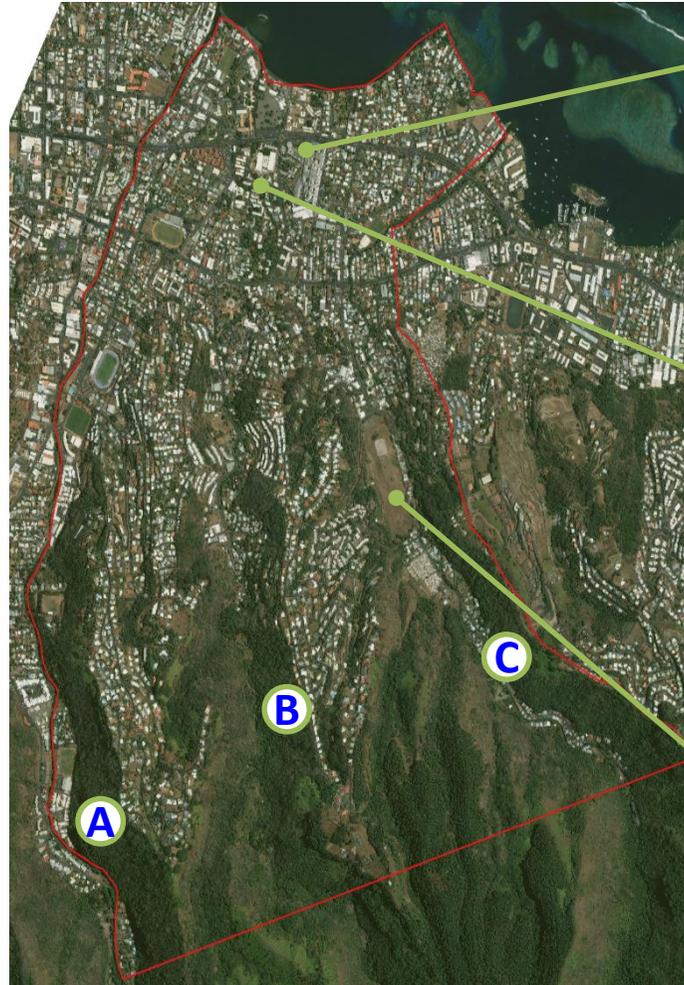


La population de la commune de Pirae est de 14 701 habitants (dernier recensement 2017) répartie sur une surface de 35,4 km<sup>2</sup>, soit une densité de 399 hab. /km<sup>2</sup>. Cette ville accueille un grand nombre d'institutions et de structures publiques tels que :

- le Centre Hospitalier de la Polynésie française,
- de nombreux équipements sportifs (stade Pater, Stade Fautaua ...),
- une cité scolaire avec 4000 élèves du secondaire,
- des activités équestres (hippodrome, centre équestre) ...

La Commune est drainée par trois rivières qui sont :

- Fautaua (A)
- Hamuta (B)
- Nahoata (C)



CHPF



Cité scolaire



Centre équestre - Hippodrome



# I - PRESENTATION

## Présentation du service des déchets

### SERVICE CADRE DE VIE

1 Chef de service

### SERVICE RESSOURCES

1 Chef de service

### Bureau Environnement

1 Chef de bureau  
1 Chargé de projet DECHET  
1 Conductrice de Travaux AEP

### Cellule à l'utilisateur

2 Agent de bureau  
2 Agents de terrain

### Bureau Affaires Financières

1 Responsable des recettes

### Régie communale 2 agents régisseurs

#### Missions :

- Optimisation du service Déchet
- Révision tarifaire
- Suivi indicateur d'activité (Rapport annuel)
- Budget SPIC (contrôle des dépenses)
- Suivi activité Fenua Ma
- Mise en place et suivi marché achat bacs
- Mise en place et suivi des marchés de prestations de service

#### Missions :

- Accueil des usagers
- Information et sensibilisation des usagers
- Organise des événements en partenariat avec les associations et le Service Social
- Suivi sur le terrain des prestations de collecte des déchets
- Recensement des bacs
- Mise à jour de la liste des usagers (enquête terrain)

#### Missions :

- Emissions des factures
- Recouvrement des factures

Au sein de l'administration communale, le service Déchets dépend du **bureau environnement**, lui-même rattaché au **service cadre de vie** (*arrêté municipal n°118/2014 du 26 juin 2014*).

La **cellule à l'utilisateur** participe activement à ce service dans le suivi sur le terrain du prestataire de collecte des déchets.

La **régie municipale**, rattachée au **bureau des affaires financières**, lui-même rattaché au **service ressources** réalise l'émission des factures ainsi que le recouvrement (via le logiciel ORIANA).



## II) Les faits marquants

Durant l'année 2017 la Commune de Pirae avec le soutien du Contrat de Ville ont mis en place 4 actions environnementales :

- 1) **FAARIIRAA RATERE** (*Collecte d'encombrant dans les vallées et plaines*)
- 2) **JE DÉBARASSE MON QUARTIER** (*Collecte d'encombrant dans les quartiers*)
- 3) **IA VAI MA NOA O PIRAE** (*Collecte des recyclables dans les quartiers*)
- 4) **DEPLOIEMENT DE COMPOSTEURS** (*Valorisation des déchets compostables*)

Ces actions avaient pour but de :

- **Rassembler et fédérer** la population de Pirae autour de l'environnement
- **Sensibiliser les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires** aux enjeux de préservation de l'environnement
- **Améliorer le cadre de vie des habitants de Pirae** en réduisant la production des **encombrants de classe II** (bois), des **encombrants de classe III** (objet métalliques), des **ordures ménagères** et des **déchets verts**. (*Annexe I : Bilan des opérations*)



## II) Les faits marquants

### FAARIIRAA RATERE

- **Programme**

2 journées les **18 et 19 mai 2017**.

**La 1<sup>ère</sup> journée :** nettoyages des vallées **de FAUTAUA, HAMUTA et NAHOATA**

**La 2<sup>ème</sup> journée :** nettoyage des plaines de **LAROCHE, AORAI TINIHAIU et GADIOT**.

Cette opération a été programmée en préparation de l'accueil des **championnats du monde de va'a marathon** organisé en juin 2017.



- **Organisation**

**la Cellule à l'Usager**, coordinatrice de l'opération avec les divers services communaux, le prestataire TSP et les associations de quartiers :

- **La TSP** pour la mise à disposition des bennes.
- **Le Bureau Infrastructure et Bâtiment (BIB)** pour la collecte et le transport des déchets jusqu'aux bennes.
- **La fédération TE UI HOTU RAU et les associations** pour l'aide aux transports des déchets et aux nettoyages du site.
- **Le Bureau Environnement** pour le suivi administratif et financier de l'opération.

- **Objectifs**

Un impact positif a été constaté durant ces collectes successives, notamment auprès des jeunes grâce aux messages de sensibilisation et de prévention diffusés durant les opérations.

**Une prise de conscience générale** sur l'intérêt de respecter le calendrier de collecte et **les dangers liés aux dépôts sauvages** proches des berges a été soulevée.



- **Bilan**

En termes de résultat de collecte, nous avons constaté à l'issue de l'opération l'augmentation des tonnages des encombrants collectés durant ces 2 journées :

**TOTAL : 29 560 kg**  
**ENC II : 22 960 kg**  
**ENC III : 6 600 kg**

Elle a mobilisé une grande partie des quartiers et des associations sportives (**500 personnes au lieu de 300 prévues**).

## II) Les faits marquants

### Je débarrasse mon quartier

#### • Programme

L'opération s'est déroulée sur **6 semaines** du **30 octobre au 08 décembre 2017**. **7 secteurs** dont **18 quartiers** pour la collecte des **encombrants II et III** :

**TENAHO-MICHELI, NAHOATA/TUTERAI TANE/MAERE/TEAUNA, Vallée HAMUTA, CITÉ OUVRIÈRE, FAUTAU VAL/TAPORO TAPOTAPO/CHALETS DE PATER, RAFA/PIRAE UTA/TIMIONA, ATIMARO/AFARERII et TAAONE.**



#### • Organisation

**la Cellule à l'Usager**, coordinatrice de l'opération avec les divers services communaux, le prestataire TSP et les associations de quartiers :

- **La TSP** pour la mise à disposition des bennes.
- **Le Bureau Infrastructure et Bâtiment (BIB)** pour la collecte et le transport des déchets jusqu'aux bennes.
- **La fédération TE UI HOTU RAU et les associations** pour l'aide aux transports des déchets et aux nettoyages du site.
- **Le Bureau Environnement** pour le suivi administratif et financier de l'opération.

Les semaines ont débuté par l'organisation d'une réunion de quartier pour l'information des résidents (lundi après-midi). Chaque semaine a été dédiée à un secteur spécifique, la dernière semaine étant consacrée à 2 secteurs de façon simultanée.

#### • Objectifs

Ce projet a **permis le nettoyage des abords des rivières** en prévention de la saison des pluies, ce qui a été efficace puisqu'il n'y a pas eu de débordement cette année. Cette action a rencontré un véritable succès du fait de la participation des habitants et du tonnage des déchets collectés. Cette opération sera reconduite pour 2018.

#### • Bilan

En termes de résultat de collecte, nous avons constaté à l'issue de l'opération l'augmentation des tonnages des encombrants collectés durant ces 2 journées :

**TOTAL : 60 474 kg**  
**ENC II : 16 314 kg**  
**ENC III : 44 160 kg**

Plus de **300 personnes** ont participé aux opérations de collecte sur les 7 secteurs touchés.

## II) Les faits marquants

### IA VAI MA NO PIRAE

- **Programme**

L'opération **IA VAI MA** a été couplée en 2017 avec l'action « **Je débarrasse mon quartier** » qui a eu lieu du **30 octobre au 05 décembre 2017**.



- **Organisation**

En termes d'organisation opérationnelle, **les 06 associations participantes** disposaient **d'un mois et demi** pour collecter un maximum de déchets recyclables. Hebdomadairement, **une collecte spécifique** a été programmée **avec TSP** pour **suivre les volumes et poids** des déchets recyclés collectés par association. De manière simultanée, **les associations** disposaient de ce temps pour **confectionner une création artistique** basée sur le thème de l'environnement et de la nature

- **Objectifs**

L'objectif de cette action était de sensibiliser et informer les administrés sur les consignes de TRI des déchets ceci en vue d'améliorer la collecte des déchets recyclés.



- **Bilan**

. En termes de réalisation, l'unique création artistique a été réalisée avec des objets recyclés, par l'association gagnante TUMUHIVA (voir photo en annexe). On observe une évolution des tonnages de déchets recyclable, malgré le faible taux de participation des associations, le captage a progressé passant de 1 T en 2016 à 1,6 T en 2017 soit 53% d'évolution. Compte tenu des résultats positifs, cette action sera donc reconduite pour 2018

## II) Les faits marquants

### Déploiement de composteur

- **Programme**

Cette opération pilote a été initiée par la ville de Pirae dans le but de diminuer les tonnages des ordures ménagères et des déchets verts relevés dans les bacs gris.

3 journées de **sensibilisation et de formation** des administrés intéressés par cette initiative, **les 07, 14 et 21 octobre 2017**.

- **Organisation**

En termes d'organisation, des réunions préalables ont été organisées avec FENUA MA et l'ADEME afin de définir les modalités de mise en œuvre du projet.

Ces journées ont permis de finaliser les inscriptions par la signature de la charte d'engagement et le paiement des participations (**1 160 XPF** pour les résidents issus de quartiers prioritaires et **2 320 XPF** pour le reste).

En termes de partenariat : cette opération de dotation est accompagnée par un dispositif de suivi selon lequel un agent communal dédié assurera des visites trimestrielles auprès des foyers bénéficiaires.

- **CONTRAT DE VILLE** : - Financement de l'opération.
- **FENUA MA** : - Fourniture des composteurs - Livraisons des composteurs - Production des supports d'information (guide format français et tahitien) - Formation sur les techniques et méthodes d'utilisation des composteurs - Accompagnement de l'opération avec la mise à disposition d'un agent dédié (pour la distribution et la formation)
- **ADEME** : - Rédaction de la charte d'engagement - Rédaction du questionnaire préalable à la dotation des composteurs (pré enquête) - Formation sur les techniques et méthodes d'utilisation des composteurs.

- **Objectifs**

L'objectif est simple diminuer les déchets du bac gris et les déchets végétaux.

En effet, selon une étude récente de FENUA MA, 2/3 des déchets déposés dans les bacs gris de la commune et plus largement de l'île, sont des déchets compostables : - Déchets verts - Aliments - Déchets de cuisine.

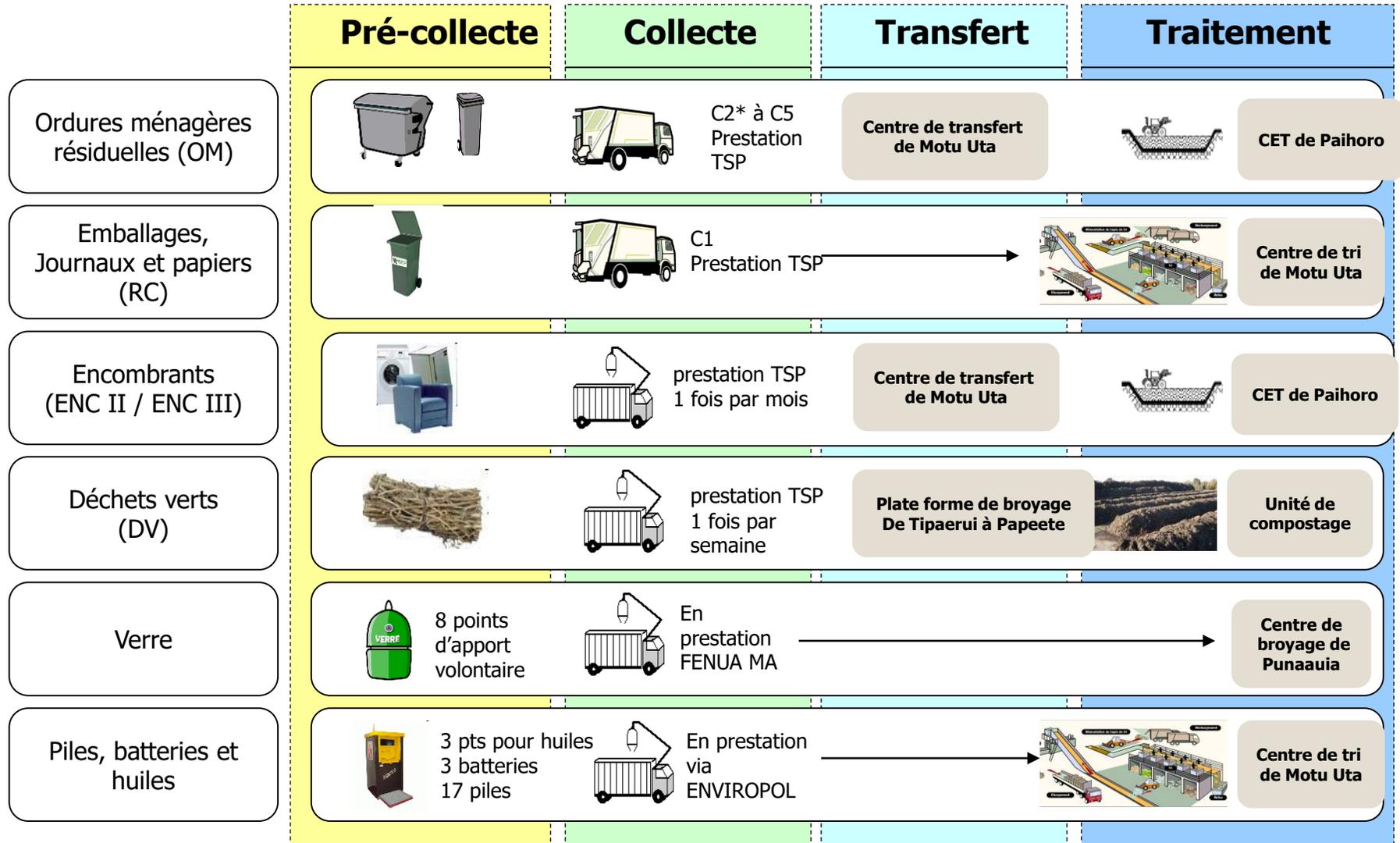


- **Bilan**

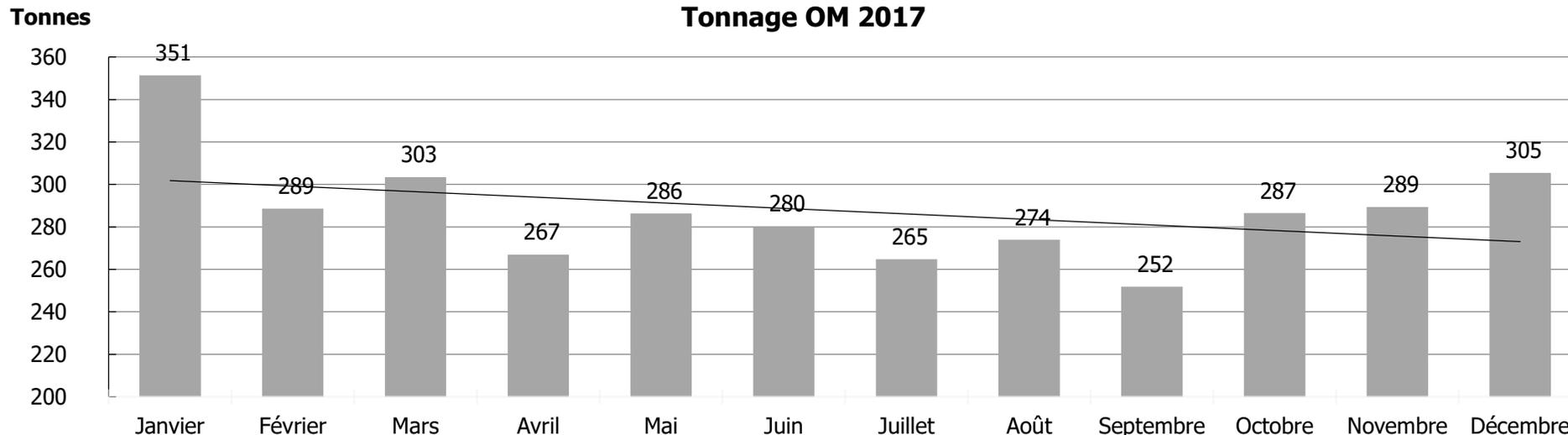
Bilan Toujours en cours

# III) Les bilans techniques

Le bilan technique est présenté en suivant le déroulement de l'élimination des déchets depuis la pré collecte au traitement



## Les ordures ménagères (OM ou bac gris)



**Graphique 1 : Evolution des tonnages OM en 2017**

Ce graphique représente **l'évolution des tonnages des ordures ménagères** de l'année 2017 avec un début difficile due au **intempéries du mois de janvier**. On observe une production importante de déchets OM dans l'année avec un total de **3 449 tonnes**. Par rapport à la France avec un ratio d'environ **565 kg/hab/an** (donnée 2017) la commune de Pirae produit en moyenne **234 kg/hab/an**, ce qui est positif par la différence d'environ **331 kg/hab/an**. Ce bilan peut être amélioré par une meilleur maîtrise du tri sélectif et de la pratique du compostage.

Données mensuel	Moyenne Kg	Evolution	TOTAL Kg	MAX Kg	MIN Kg
2017	287 420	-9%	3 449 040	362 800	276 320
2016	316 918	6%	3 803 019	351 380	251 880

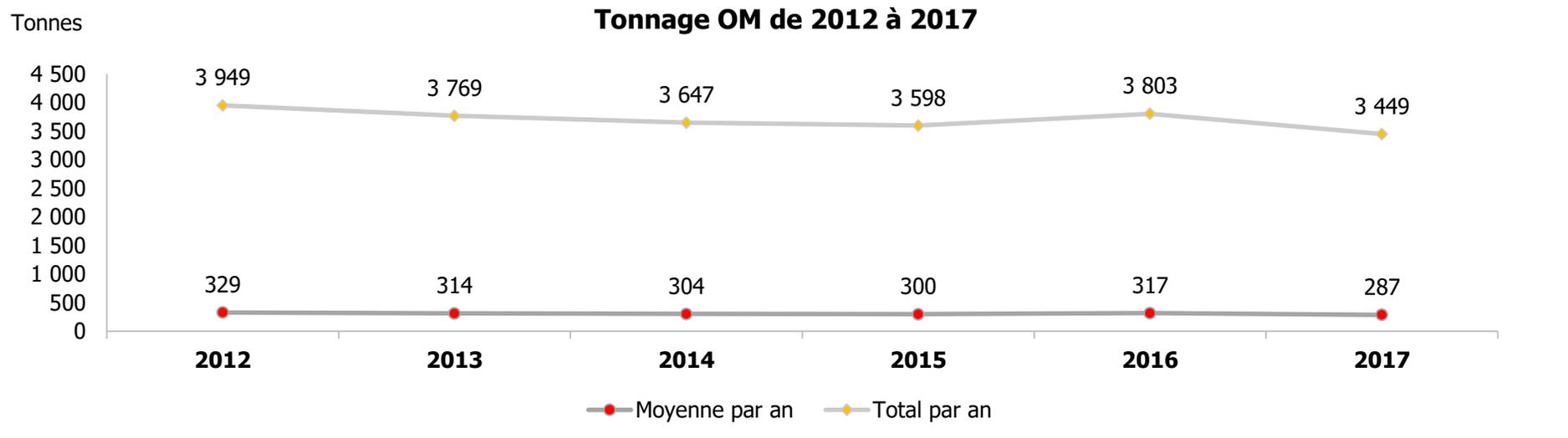
### Conseils pratiques :

- **2/3 des déchets du bac gris sont compostables.**
- **Les animaux domestiques peuvent réduire vos déchets alimentaires.**
- **Produire autrement en consommant autrement.**



### III) Les bilans techniques

#### Les ordures ménagères (OM ou bac gris)



**Graphique 2 : Evolution des tonnages OM de 2012 à 2017**

Entre 2012 et 2017, la production d'ordures ménagères a diminué de **-13 %** avec une moyenne mensuelle de **329,1 tonnes** en 2012 et **287 tonnes** en 2017.

Cette diminution montre une évolution de la meilleure **connaissance du tri sélectif** depuis 2012. Ce n'est qu'au niveau de la **pré collecte** que nous pouvons réduire les tonnages. Ce graphique nous illustre aussi, que **malgré les intempéries**, 2017 est la meilleure année pour la commune de Pirae concernant la production d'ordures ménagères avec la moyenne mensuelle et le total les plus bas depuis 2012.



**IMPORTANT**

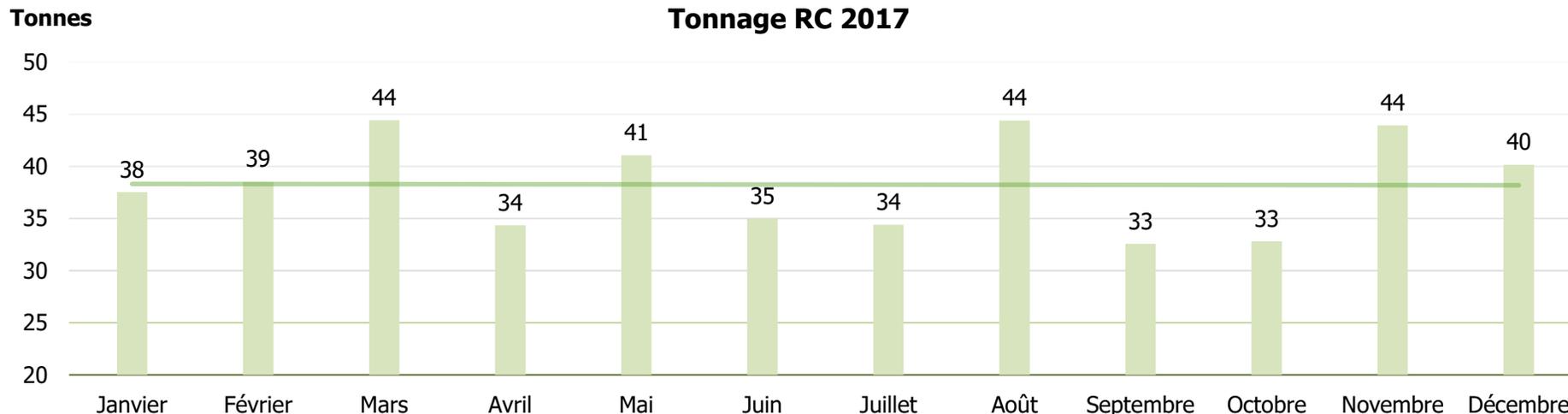
Pour disposer de votre bac gris et vert neuf, adressez-vous à la **Cellule à l'usager** située au rez-de-chaussée de la mairie.

**Pour cela, il vous faudra être à jour de votre redevance des déchets et vous munir des pièces suivantes :**

- 1 copie de la pièce d'identité du propriétaire
- 1 copie de la facture d'électricité (EDT)



## Les déchets recyclables (RC ou CS)



**Graphique 3 : Evolution des tonnages Recyclables en 2017**

Le Graphique 3 montre l'évolution des tonnages des recyclables avec la **même évolution que l'année 2016, + 6 %**. Nous pouvons améliorer ces tonnages encore une fois par une meilleure maîtrise du tri sélectif. La courbe des tendances nous informe qu'il y a une stagnation au niveau de la production de **déchets recyclables**. Ne pas hésiter à se renseigner auprès de la mairie de Pirae pour les consignes de tri. La cellule à l'usager est là pour répondre à vos questions.

Ces tonnages, en plus des tonnages du verre permettent d'être mieux classé pour la tortue d'or.



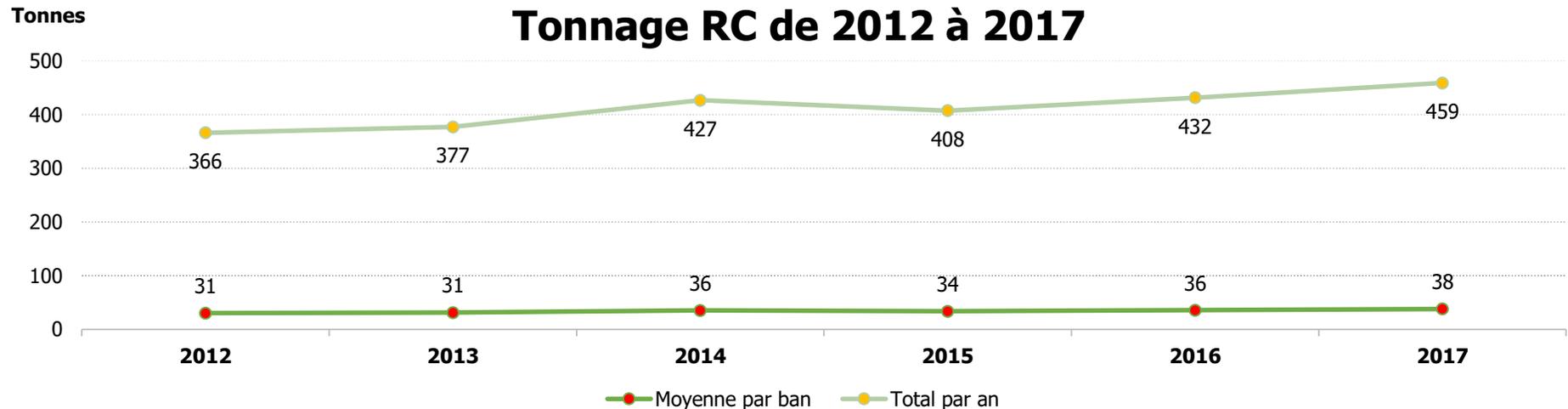
Données mensuel	Moyenne Kg	Evolution	TOTAL Kg	MAX Kg	MIN Kg
2017	38 262	6%	459 140	44 420	32 580
2016	35 971	6%	431 654	47 680	23 914



### III) Les bilans techniques

#### Les déchets recyclables (RC ou CS)

#### Tonnage RC de 2012 à 2017



**Graphique 4 : Evolution des tonnages Recyclables de 2012 à 2017**

Le Graphique 4 présente **l'évolution des tonnages des recyclables** de + 25 % entre 2012 et 2017, passant ainsi d'une moyenne mensuelle de **30,5 tonnes en 2012 à 38 tonnes en 2016**.

On constate **une augmentation importante en 2017**. Cette évolution globale positive est avantageuse à double titre : au niveau de **l'augmentation de la valorisation des déchets** d'une part et **de la diminution des coûts de traitement d'autre part : 7 500 F pour le bac vert contre 17 500 F pour le bac gris** (coût idem pour les encombrants). Depuis 2012, 2017 est la meilleure année pour la commune de Pirae concernant la production de déchets recyclables avec la moyenne mensuelle et le total le plus haut.



**IMPORTANT**

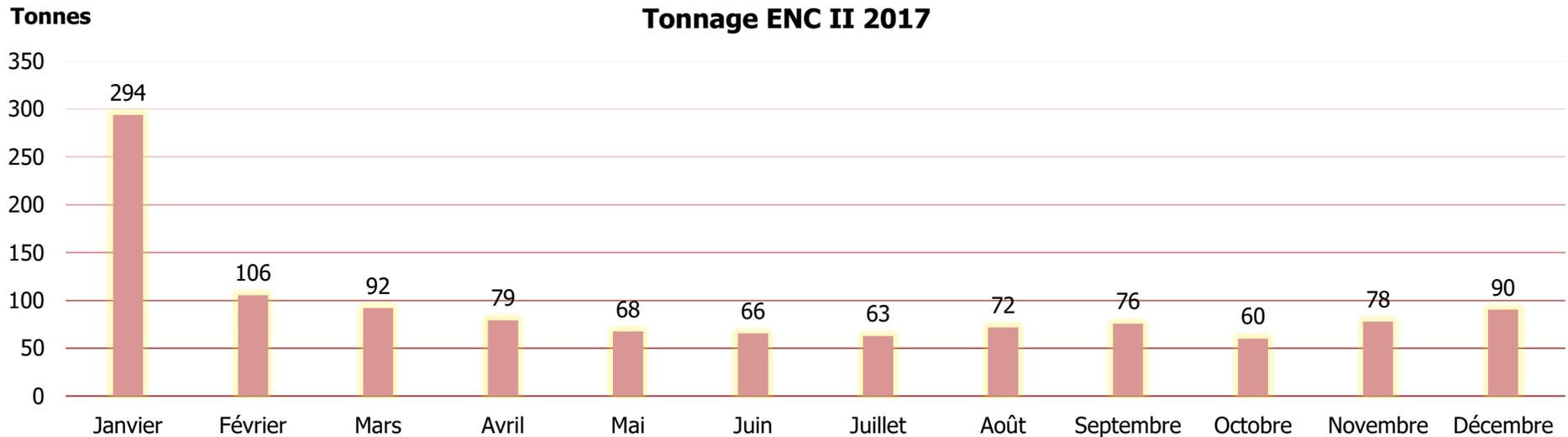
Pour disposer de votre bac gris et vert neuf, adressez-vous à la **Cellule à l'usager** située au rez-de-chaussée de la mairie.

**Pour cela, il vous faudra être à jour de votre redevance des déchets et vous munir des pièces suivantes :**

- 1 copie de la pièce d'identité du propriétaire
- 1 copie de la facture d'électricité (EDT)



## Les déchets encombrants mélange de classe 2 (ENC II)



**Graphique 5 : Evolution des tonnages Encombrants de classe II dit Mélange (ENC II) en 2017**

Le Graphique 5 présente l'évolution **des tonnages des ENC II de 2017**, passant ainsi d'une moyenne mensuelle de **62,2 tonnes en 2016 à 95,2 tonnes en 2017** soit une évolution de **+ 53 %**.

On constate une forte augmentation en 2017. Cette évolution globale négative est désavantageuse du fait que ces déchets se retrouvent **enfouis au site de PAIHORO** avec les déchets du **bac gris**. Etant donné la production toujours élevée de ces déchets il faut agir au niveau de la pré collecte avec plus de sensibilisation et de communication. A noter que le site de PAIHORO arrive bientôt à saturation et que ces encombrants subissent un traitement spécial pour être dégradés.

**SACS-POUBELLES EN VRAC**



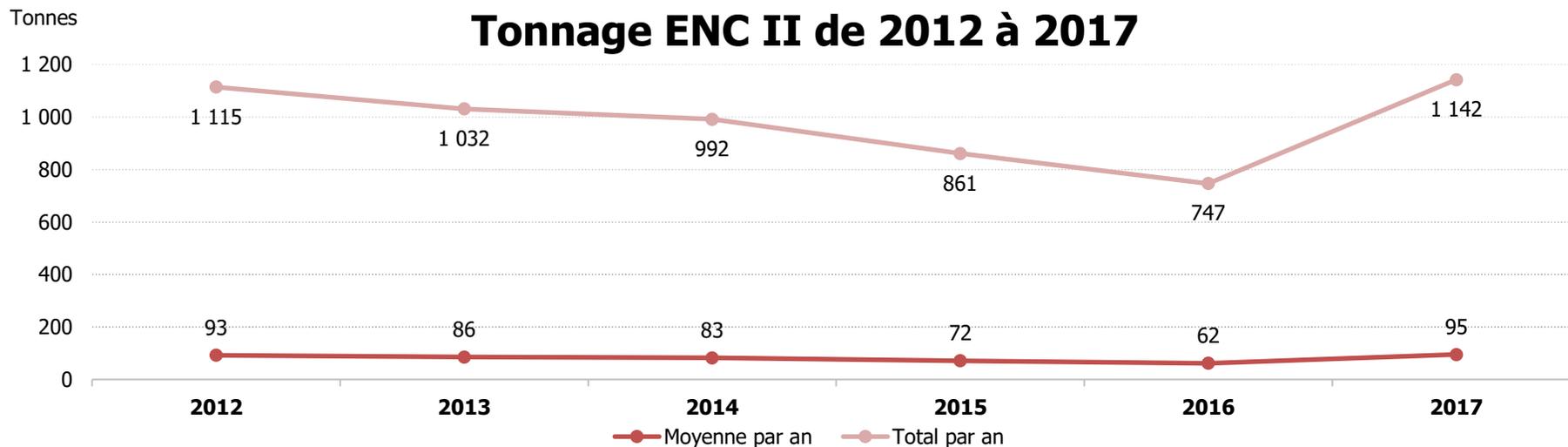
**PALETTES EN BOIS ET CHUTES DE BOIS**



Données mensuel	Moyenne Kg	Evolution	TOTAL Kg	MAX Kg	MIN Kg
2017	95 205	53%	1 142 460	294 000	60 000
2016	62 223	-13%	746 675	91 040	51 860



#### Les déchets encombrants mélange de classe 2 (ENC II)



**Graphique 6 : Evolution des tonnages Encombrants de classe II dit Mélange (ENC II) de 2012 à 2017**

Le Graphique 6 présente l'évolution des tonnages des ENC II, soit **+ 3 % entre 2012 et 2017**, passant ainsi d'une moyenne mensuelle de **92,2 tonnes** en 2012 à **95 tonnes en 2017**. Pour la commune de Pirae, 2017 est la pire année depuis 2012 avec la moyenne mensuelle et le total les plus élevés.

Certains encombrants de catégorie 2 peuvent être revalorisés, réutilisés, encore servir pour d'autres personnes. Réduire les encombrants de la catégorie 2, c'est réduire les coûts de collectes et de traitements.



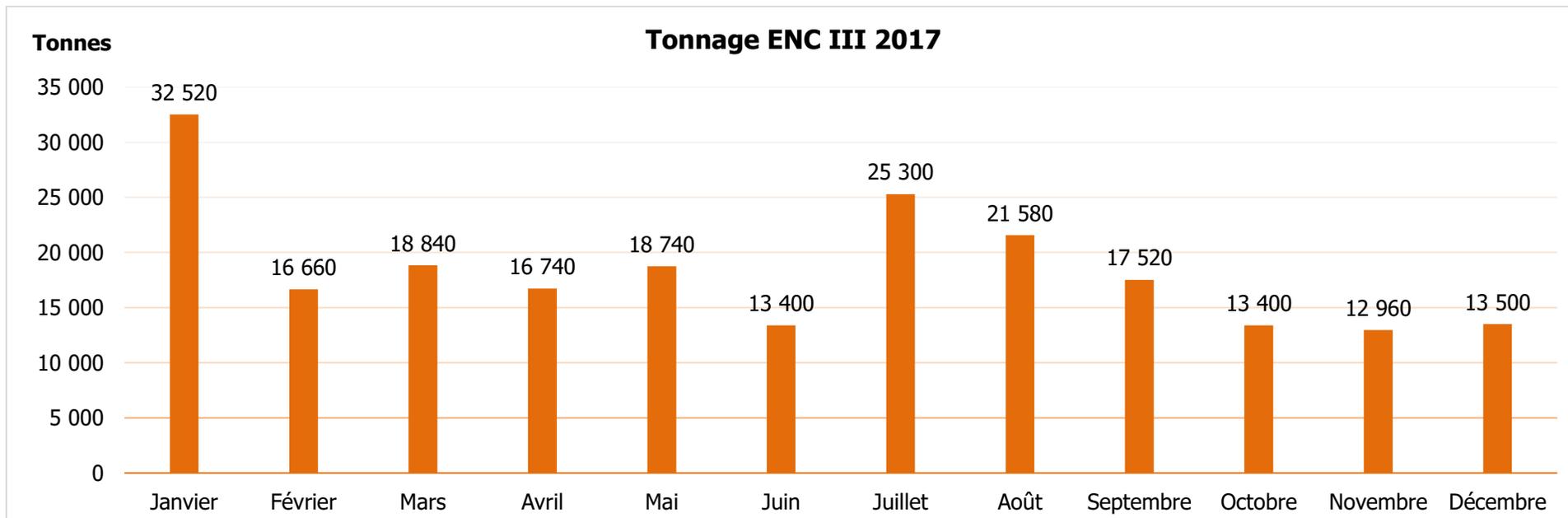
**IMPORTANT**

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (**D.E.E.E**) sont à déposer au bureau de Fenua Ma à Paofai et ne sont pas pris en charge par la commune de PIRAE.

Les Encombrants de catégorie 2 ne concernent que les matières en bois.



## Les déchets encombrants mélange de classe 3 (ENC III)



**Graphique 7 : Evolution des tonnages Encombrants de classe III (ENC III) en 2017**

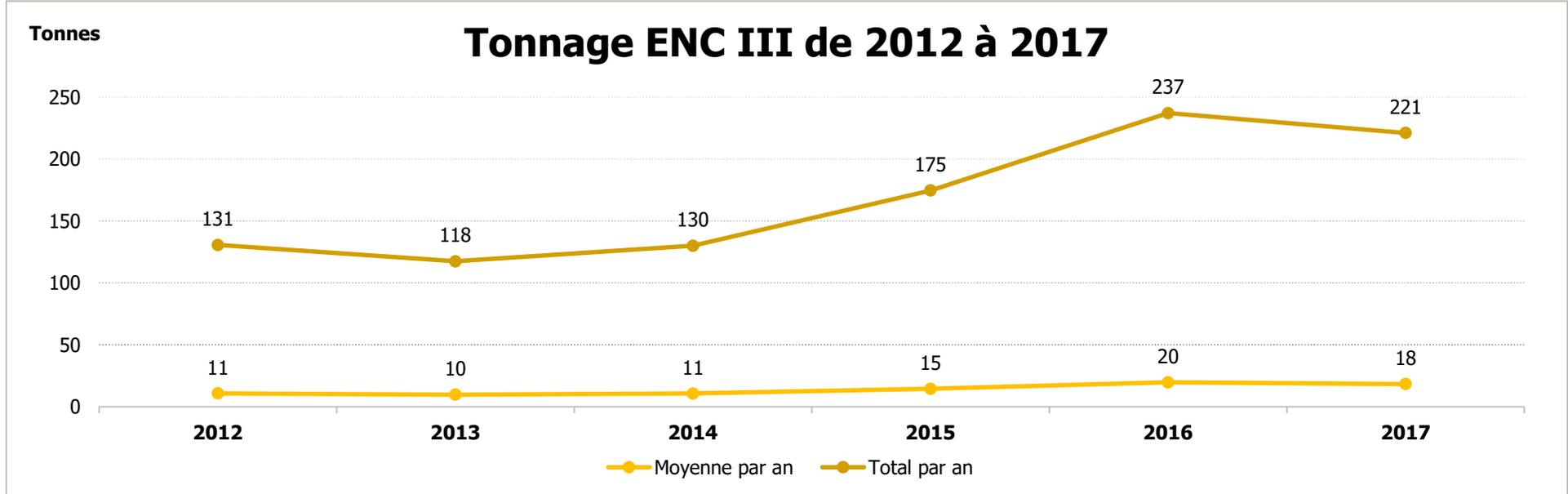
Le Graphique 7 présente l'évolution des tonnages **des ENC III de 2017**, passant ainsi d'une moyenne mensuelle de **19,7 tonnes** en 2016 à **18,4 tonnes en 2017** soit une évolution de **- 7 %**.

On constate une augmentation en 2017. Cette évolution globale négative est désavantageuse du fait que ces déchets se retrouvent **enfouis au site de PAIHORO** dans un compartiment à part pour déchets inertes.. Etant donné la forte production de ces déchets, il est nécessaire d'agir au niveau de la pré collecte en améliorant la sensibilisation et la communication. Ces encombrants ne sont pas traités comme ceux de la catégorie 2, au contraire, ils sont juste exposés à l'air libre.

Données mensuel	Moyenne Kg	Evolution	TOTAL Kg	MAX Kg	MIN Kg
2017	18 430	-7%	221 160	32 520	12 960
2016	19 762	36%	237 140	31 300	13 220



## Les déchets encombrants mélange de classe 3 (ENC III)



**Graphique 8 : Evolution des tonnages Encombrants de classe III (ENC III) de 2012 à 2017**

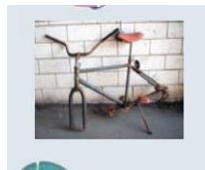
Le Graphique 8 présente l'évolution des tonnages des **ENC III, soit + 69 % entre 2012 et 2017**, passant ainsi d'une moyenne mensuelle de **11 tonnes** en 2012 à **18 tonnes en 2017**. Ici, comme pour les encombrants de catégorie 3, il faut faire encore plus d'effort au niveau de la réutilisations des encombrants. Certains encombrants de catégories 3 peuvent être démonter pour diminuer les tonnages et réduire les coûts.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (**D.E.E.E**) sont à déposés au bureau de Fenua Ma à Paofai et ne sont pas pris en charge par la commune de PIRAE.

Les Encombrants de catégorie 3 ne concerne que les électroménagers, la ferraille, le plastique, l'aluminium, mobilier de jardins et jouets d'enfants.

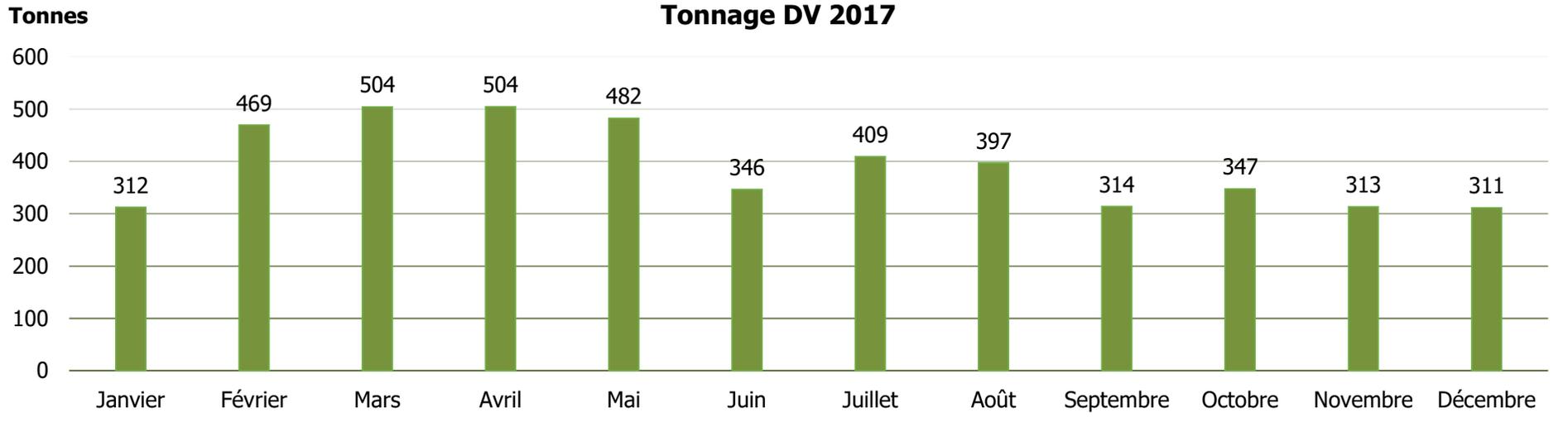


**IMPORTANT**



## III) Les bilans techniques

### Les déchets végétaux (DV)



**Graphique 9: Evolution des volumes de déchets vert de 2016 et 2017**

L'évolution des tonnages mensuels de déchets végétaux est présentée par le Graphique 9. Nous constatons une augmentation significative des tonnages de déchets verts collectés, avec une moyenne de collecte d'environ **392 tonnes en 2017** contre **300 tonnes en 2016**, soit une augmentation de **+ 31 %**. Cette augmentation surement due aux intempéries du mois de janvier 2017 à pour conséquences une augmentation des coût de collectes et de traitements. Pour diminuer ces volumes il serait plus avantageux de les broyer, composter ou bien encore pailler ces déchets végétaux au lieu de les présenter à la collecte hebdomadaire.

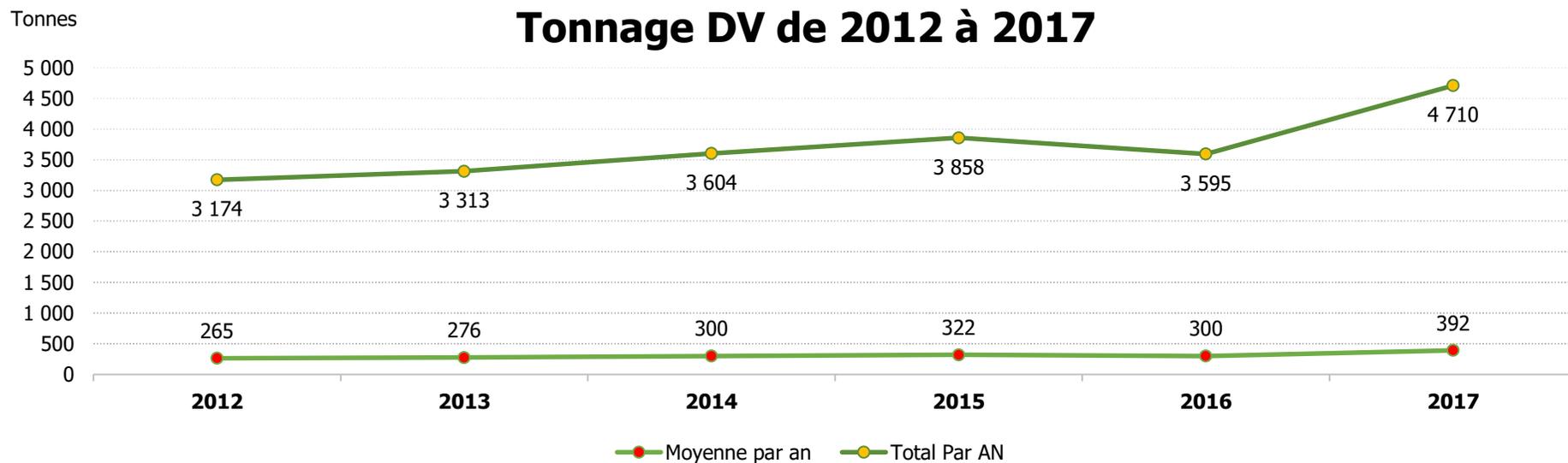


Données mensuel	Moyenne Kg	Evolution	TOTAL Kg	MAX Kg
2017	392	463	31%	4 710
2016	300	341	-7%	3 595



## Les déchets végétaux (DV)

### Tonnage DV de 2012 à 2017



**Graphique 10: Evolution des volumes de déchets vert de 2012 et 2017**

Le graphique 10 montre l'évolution des tonnages depuis 2012. Les tonnages des déchets végétaux collectés progressent en moyenne de **265 tonnes en 2012 à 392 tonnes en 2017** soit une évolution en cinq ans de **+ 48%**.

Le ratio en 2017 (densité=0,2 t/m<sup>3</sup>) pour **4 710 tonnes** et pour **14 701 habitants** atteint ainsi **320 kg. /hab./an**, contre **244 kg. /hab./an** en 2016 (et **216 kg./hab./an en 2012** ratio le plus bas que la commune ait rencontré depuis 2009).

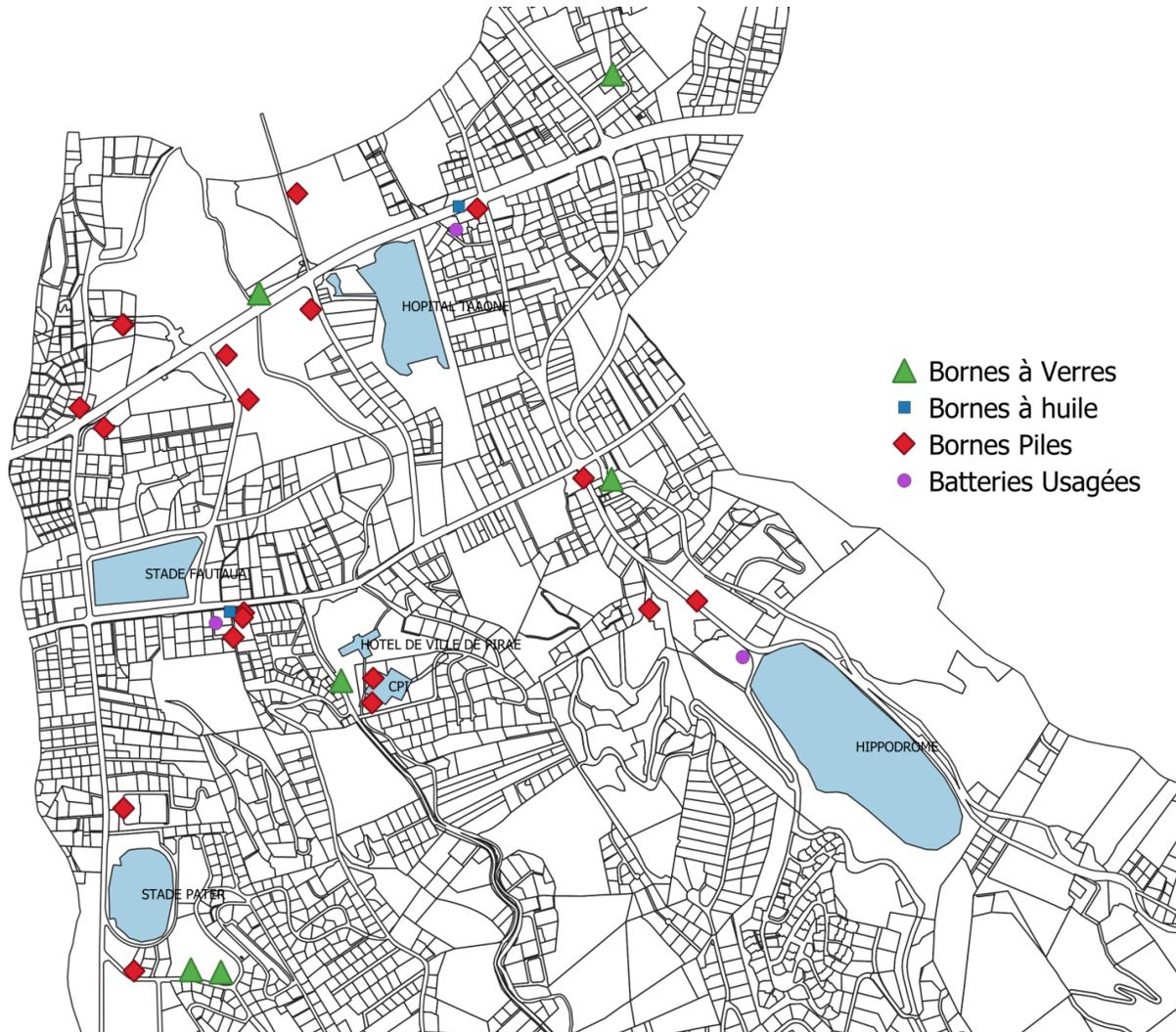
*La collecte des déchets végétaux ne prend pas en charge : les troncs dont le diamètre dépassent les 20 cm et les volumes supérieures à 1m<sup>3</sup>.*



**← 1 m<sup>3</sup>**

## III) Les bilans techniques

### 6) Les autres déchets spécifiques



**Carte de localisation des points d'apport volontaires**

Pour améliorer le tri sélectif, la commune dispose de :

Pour le verre plus de **8 bornes** disposées sur **6 points** différents :

1/ parking du stade Pater (3 bornes)

2/ parking de Aorai Tini Hau (1 borne)

3/ au centre de la mère et de l'enfant (1 borne)

4/ au carrefour de l'hippodrome (1 borne)

5/ au marché de Pirae (1 borne)

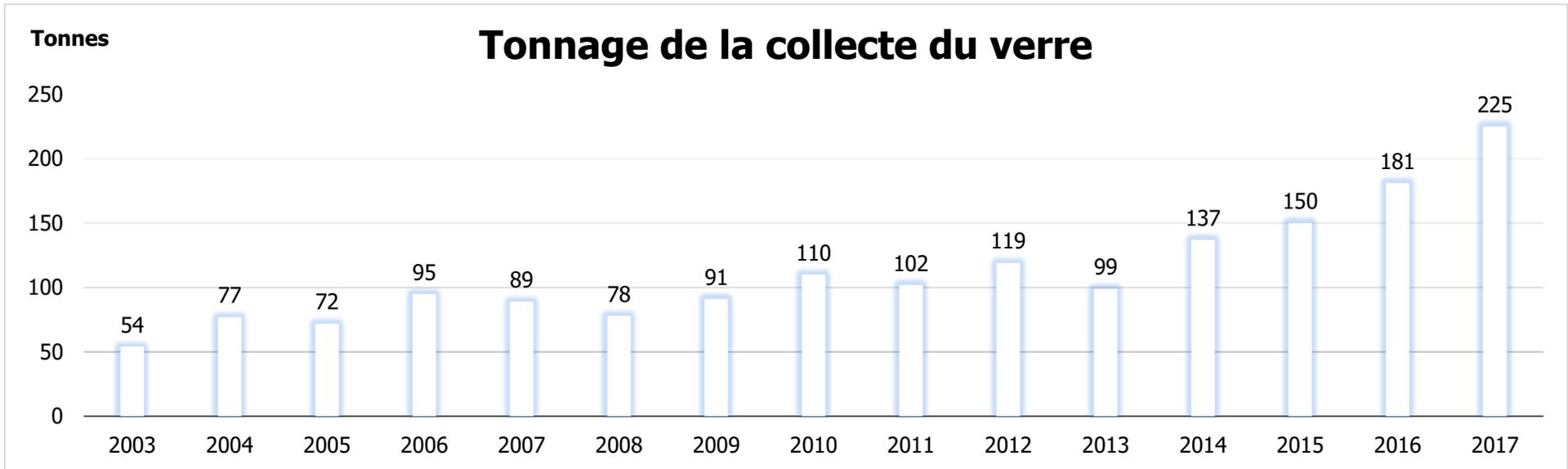
6/ au complexe OPT (1 borne)

Pour les batteries et pour les huiles usées ⇒ **3 bacs de récupération** : au niveau des stations-services ;

Pour les piles ⇒ **17 bornes situées** au niveau des magasins, établissements scolaires, etc

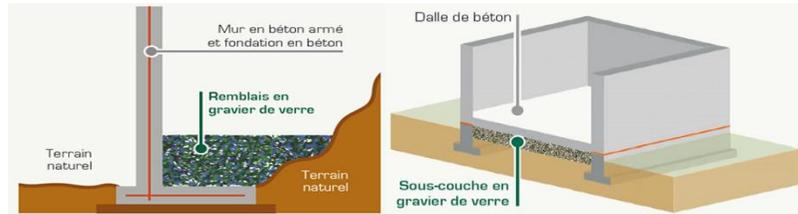


## Les taux de captages du verres

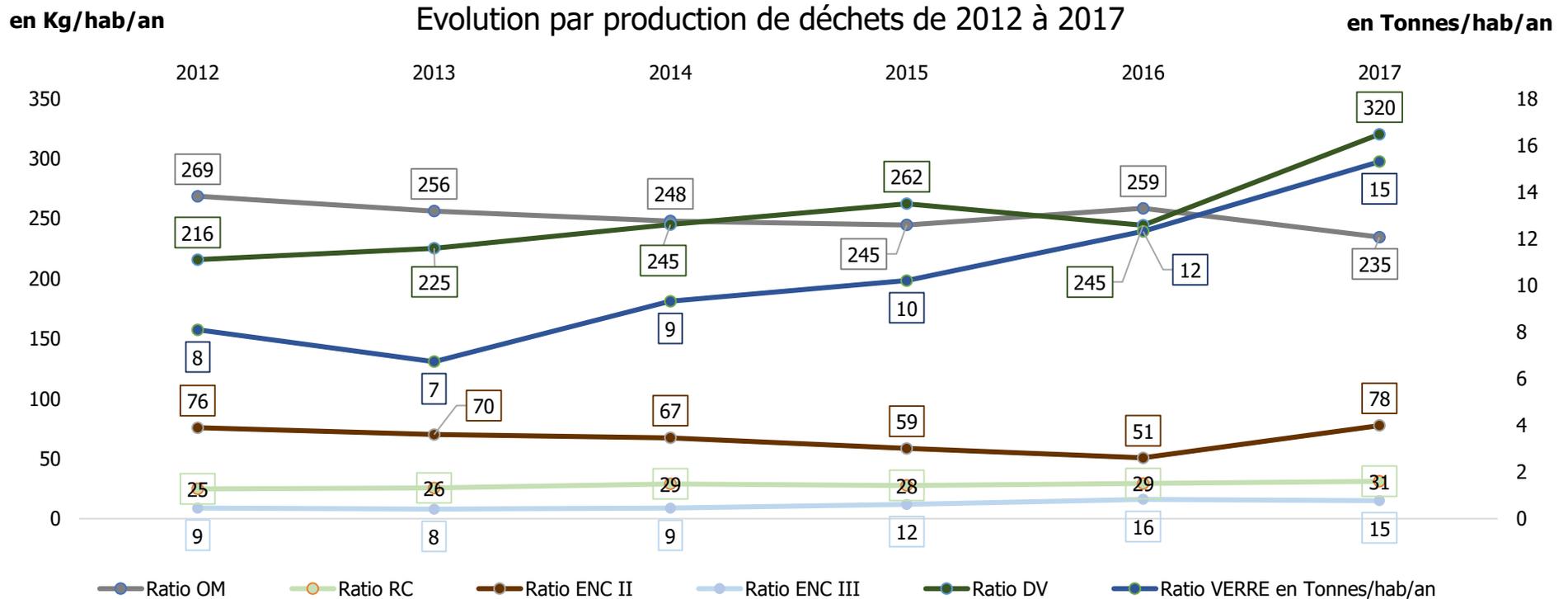


**Graphique 11: Evolution des tonnages du verres de 2013 à 2017**

Le graphique 11 présente l'évolution des tonnages du verres qui participe aux **taux de captage des recyclables** avec le bac vert. En 2017 il y a eu **trois nouvelles bornes installées**, ce qui pourrait expliquer **l'augmentation du tonnage**. Pour avoir plus de chance dans le classement de **la tortue d'or** il faudrait en rajouter plus. Le verre récupéré par le réseau des bornes de collecte est **valorisé localement**. Il est en effet déposé chez Tahiti Agrégats à Punaaru, qui procède à son concassage en 0/60 mm et 0/15 mm puis à son stockage. Le verre est placé sur un tapis roulant via une pelle hydraulique, puis écrasé par un petit rouleau compresseur. L'opération doit être renouvelée trois fois pour obtenir la bonne granulométrie.



## Synthèse des tonnages de 2012 à 2017



**Graphique 12 : Evolution des performances de collecte entre de 2012 à 2017**

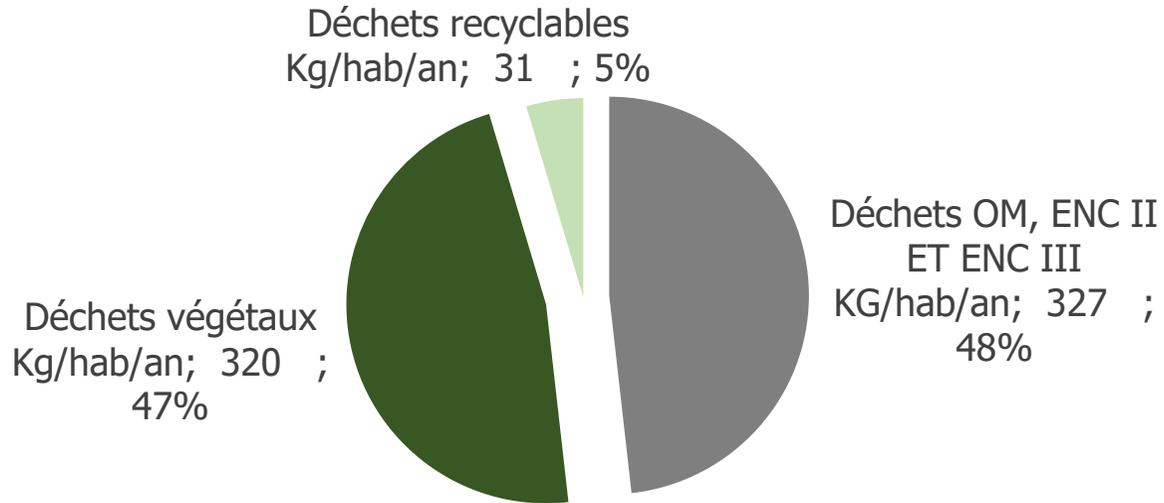
Le graphique 12 nous montre l'évolution de la production de déchets en kg par habitants et par an. Ce graphique illustre bien les augmentations des déchets : DV et du VERRE. Par ailleurs les recyclables font parties des productions les plus faibles avec les ENC II et ENC III. L'objectif est que les tonnages soient inversés entre les OM et RC ainsi que les DV avec ceux du VERRE.

La population doit prendre conscience que selon la catégorie de déchets produits, les coûts de collectes et de traitements peuvent diminuer de manière importante avec plus d'effort pour le tri sélectif.



### Bilan générale

#### Production de déchets par habitant et par an en kg



**Graphique 13 : Production de déchets valorisables en kg par habitant en 2017**

Le graphique 13 montre les différentes productions de déchets recyclables et non recyclables. Ce graphique nous indique que pour l'année 2017, un habitant de Pirae produit environ :

- 48 % de déchets non recyclables (OM, ENC II et ENC III)
- 47 % de déchets Végétaux (déchet valorisables par le compost, le broyat, le paillage,...)
- Seulement 5 % de déchets recyclables.

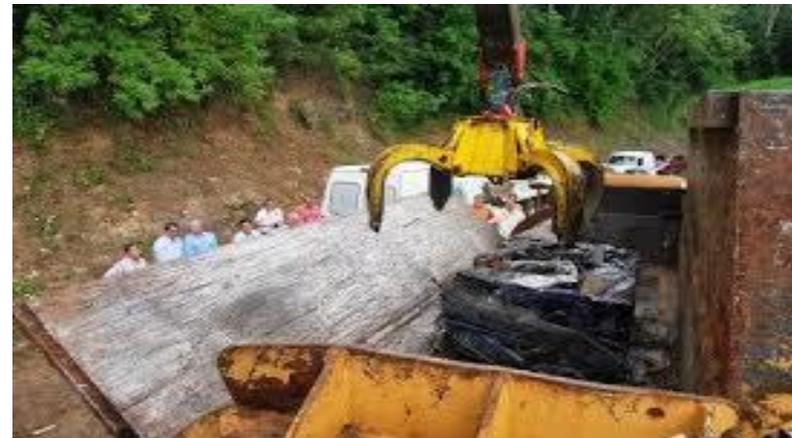
Comme cité précédemment, l'idéal serait d'avoir 50 % de déchets recyclables, 5 % de déchets non recyclables et 5 % de déchets végétaux.

### III) Les VHU

Les Véhicules hors d'usage (VHU) : Cette opération est prise en charge par la Polynésie française au travers de Fenua Ma. En mars 2014, 120 anciennes carcasses au total ont ainsi pu être retirées, compactées et dépolluées avant leur export en Nouvelle-Zélande.

Pour rappel, les dernières opérations VHU organisées en 2011, 2012 et 2013 ont permis de retirer et traiter respectivement 15, 40 et 65 carcasses.

En 2017 c'est près de 31 VHU enlevés, ce qui est positif pour la commune de Pirae car les VHU ont un impact environnemental important. Pour faire évacuer un VHU, veuillez vous présenter à la cellule à l'usagers muni de votre pièce d'identité et de votre carte grise.

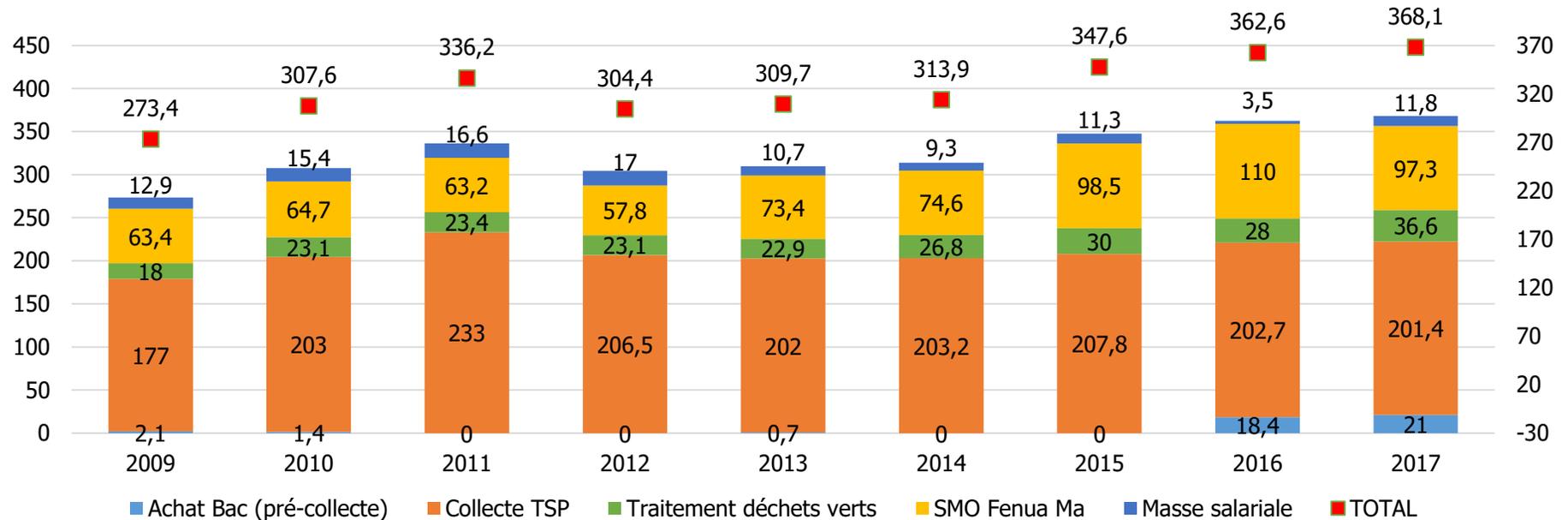


# IV) Le bilan financier

Coûts (MF FCP)

Evolution des coûts du service de 2009 à 2016

Coût (MF FCP)



**Graphique 14: Evolution des couts du services de 2013 à 2017**

## Les coûts du service des déchets

### Contexte contractuel – rappel

Contexte 2015 :

Nouveau marché de collecte avec TSP pour l'année 2017.

Marché de traitement des D.V. avec TECHNIVAL (2014 → 2019) avec :

- Coût de traitement de 1554 F TTC/ m3 (+13 % par rapport au marché 02-2009).
- Coût de rachat de broyat : 508 F TTC/ T. (+ 54 % par rapport au marché 02-2009).

Contribution à FENUA MA (SEP → SMO nov. 2012 → F. Ma août 2014) :

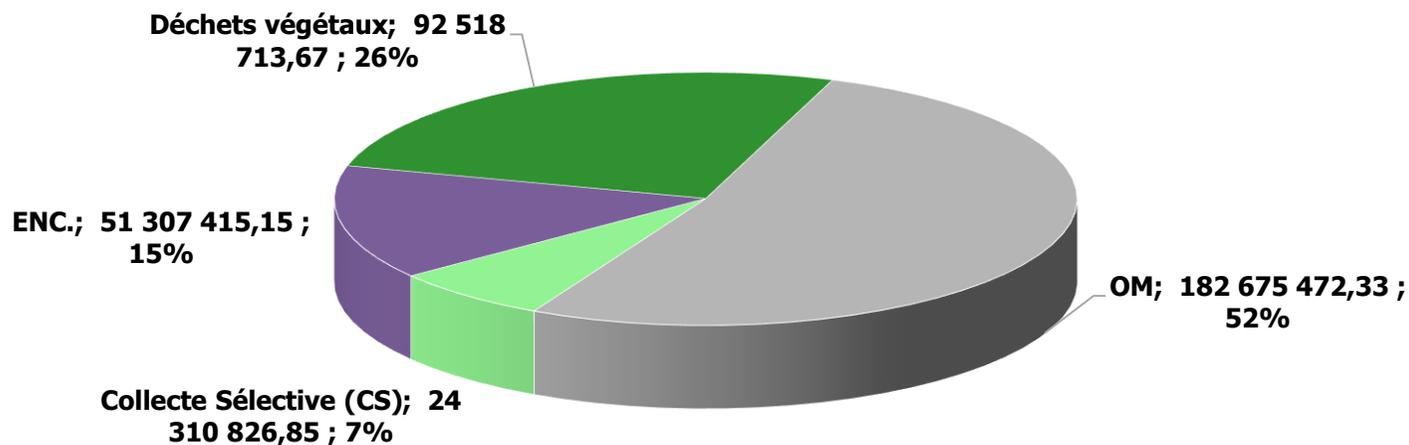
- Compétence obligatoire de traitement des déchets ménagers & assimilés (hors D.V.)
- Compétence optionnelle pour la collecte & la collecte et le traitement des D.V.

⇒ Service : régie avec marchés de prestations et un « budget annexe » :

- Budget annexe (marchés de collecte, de traitement en DV, salaires, contribution à Fenua Ma...).



### COÛT TOTAL (collecte + traitement) PAR TYPE DE DECHETS 2017 en millions XPF



**Graphique 15 : Evolution des couts du services de 2013 à 2017**

#### Cout du service

Le graphique 15 représente l'évolution des coûts du service comprenant les différentes opérations de gestion des déchets ménagers et assimilés (achat de bac ou pré-collecte, collecte, traitement des DV, traitement via la contribution à Fenua ma, ainsi que les coûts inhérents à la masse salariale, aux éventuelles études,...).

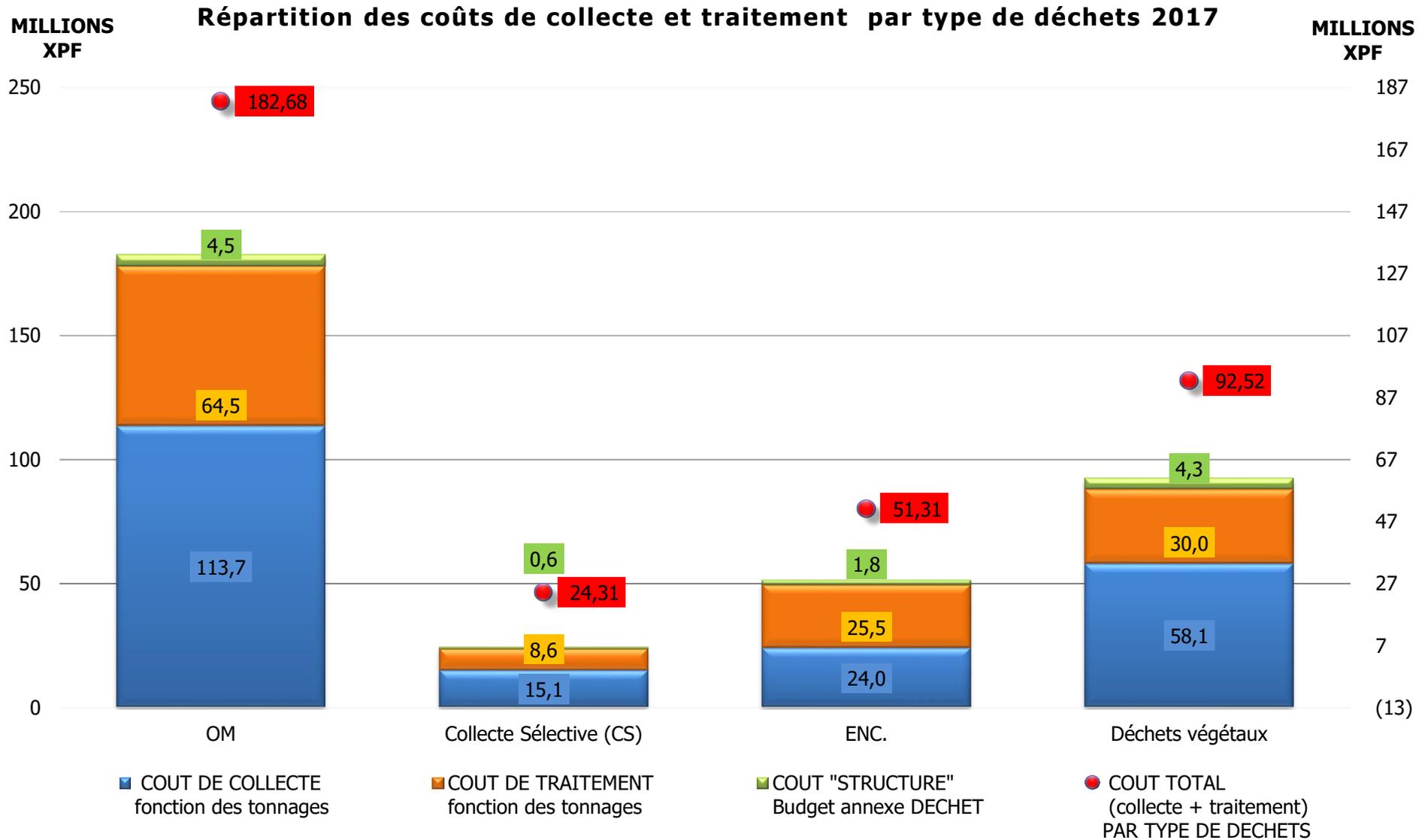
Entre 2009 et 2017, le coût des opérations de gestion du service « déchets » a augmenté de 28 % passant ainsi de 273 millions FCP en 2009 à 366 millions FCP en 2017. Cette évolution s'explique particulièrement au regard de l'augmentation de + 103 % des coûts de traitement des déchets vert par rapport (cf. contribution de Fenua Ma).

En rappel, entre 2003 et 2008, les coûts avaient augmenté de + 55 %.

#### Approche économique des coûts en 2017



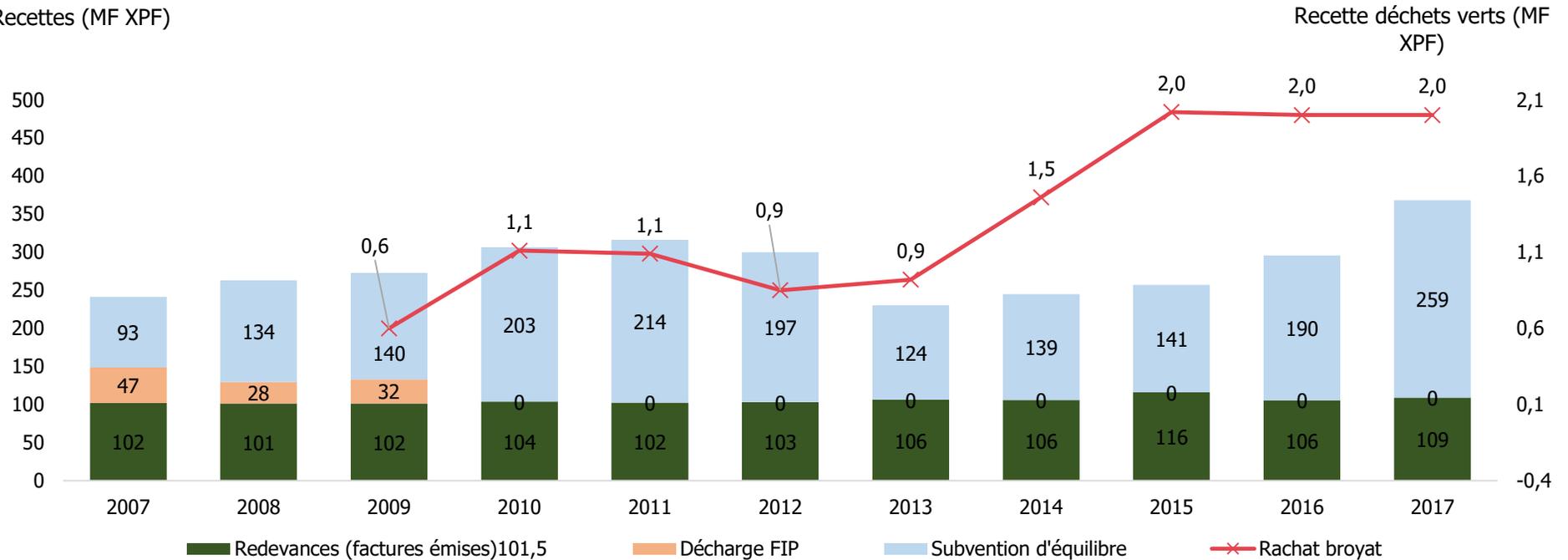
# IV) Le bilan financier



**Graphique 16: Répartition des coûts de collecte et traitement 2017**

## IV) Le bilan financier

Recettes (MF XPF)



**Graphique 17 : Evolution des recettes du service déchets de 2007 à 2017**

### Le financement du service des déchets.

La facturation est basée sur la **délibération n°90/2012 du 4 décembre 2012** qui fixe le montant de la redevance pour la collecte des ordures ménagères et assimilés.

Il s'agit d'un forfait annuel basé sur la catégorie d'usagers (logement, services publics, locaux à usage professionnel, etc.) assorti d'un coefficient multiplicateur qui comptabilise notamment la surface, le nombre de classes ou de bureau, etc.

Contraint à l'équilibre budgétaire, le conseil municipal a voté une augmentation d'environ 12 % du montant des redevances pour l'année 2013 pour l'enlèvement des ordures ménagères : une redevance pour une maison individuelle passe ainsi de 25 000 FCP / an à 28 000 FCP / an.

Bien que les évolutions envisagées n'aient pas été réalisées en 2013, 2014 et 2015, le travail de révision tarifaire doit tout de même être opéré prochainement afin que les usagers payent au plus juste le coût réel du service.

Le tableau ci-après présente un extrait du montant annuel de la redevance par catégorie de redevable pour la gestion des déchets ménagers et assimilés.



## IV) Le bilan financier

Intitulé	Montant de La redevances
Studio	16 800
Appartement Dans Immeuble Collectif	22 400
Maison Individuel	28 000
Service Administratif, établissement public	42 000
Etablissement d'enseignement et de formation professionnel	28 000
Notaire, Avocat, Huissier, Commiseur priseur, Agence Immobilière, Agence de voyage, Bureau de change, Architecte	42 000
Garderie, Crèche, Salon de Coiffure, d'esthétique, de massage, de manucure, de pédicure	42 000
Médecin, Vétérinaire, Cabinet dentaire, prothésiste, Kinésithérapeute, Herboriste, Diététicien	56 000
Pharmacie	112 000
Assurance (agence, courtier)	42 000
Etablissement Bancaire et Assimilé	112 100
Petite Entreprise artisanale (Curios, Salle d'exposition, Photographe, Laboratoire de Photographie, Couture, Parc Automobile (Occasion, Location )	33 600
Commerce au détail jusqu'à 60m <sup>2</sup>	84 000
Commerce au détail de 60m <sup>2</sup> à 100m <sup>2</sup>	98 100
Commerce au détail de plus de 100m <sup>2</sup> jusqu'à 200m <sup>2</sup>	154 100
Commerce au détail de plus de 200m <sup>2</sup> Supermarché et Hypermarché	168 100
Importateur, Exportateur jusqu'à 200m <sup>2</sup>	112 100
Importateur, Exportateur supérieure à 200m <sup>2</sup>	140 100
Commerce au détail de plus de 200m <sup>2</sup> Supermarché et Hypermarché	168 100
Atelier jusqu'à 100m <sup>2</sup>	42 000
Atelier de 100m <sup>2</sup> à 500m <sup>2</sup>	84 000
Atelier supérieure 500m <sup>2</sup>	112 100
Entrepôt jusqu'à 200m <sup>2</sup>	70 000
Entrepôt supérieur à 200m <sup>2</sup>	84 000



### La subvention d'équilibre

Cette subvention répond à l'obligation d'équilibrer le budget annexe du service public de gestion des déchets :

compte-tenu du montant de la redevance (dont l'utilisateur possède une BP) de 80 M FCP qui ne couvre qu'une partie des dépenses du service, la commune se doit d'équilibrer le service au travers d'une subvention d'équilibre issue du budget général, d'environ 141 M FCP.

### Le rachat de broyat

Les marchés de traitement des déchets verts qui se sont succédé en 2009 et 2014 avec la société TECHNIVAL, prévoient tous deux, le rachat de broyat par le prestataire auprès de la commune.

Les termes exposés ci-dessous, montre que la commune bénéficie depuis juin 2014, d'un coût de rachat du broyat à hauteur de 508 F/ tonne, soit une augmentation de + 54 % par rapport à l'ancien tarif proposé.

La densité considérée = 0,2 soit 100 m<sup>3</sup> de DV ⇔ 20 tonnes de broyats.

	<b>Marché 02/2009 du 07-05-2009 2009-2014</b>	<b>COÛT UNITAIRE</b>	<b>Marché 05/2014 du 10-06-2014 2014-2019</b>	<b>COÛT UNITAIRE</b>	<b>Evolution</b>
DECHETS VERTS	8 500 à 17 000 m <sup>3</sup>	1375 F/m <sup>3</sup>	8 500 à 20 000 m <sup>3</sup>	1554 F/m <sup>3</sup>	↑ + 13 %
<b>BROYAT</b>	<b>1000 à 4000 T.</b>	<b>330 F/T.</b>	<b>1000 à 4500 T.</b>	<b>508 F/T.</b>	<b>↑ + 54 %</b>
MONTANT DU MARCHÉ	<b>11,7 MF TTC à 23,4 MF TTC</b>		<b>13,2 MF TTC à 31,1 MF TTC</b>		



## IV) Le bilan financier

### Les dépenses et recettes d'investissement du service déchets

#### Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Ca 2017	Variation 2017/2016
<b>Amortissements d'immobilisations</b>	540 MF	540 MF	0	0	0	0	0
<b>Résultat reporté d'investissement</b>	0	0	0	0	0	118 MF	+
<b>Subvention du budget annexe par le budget principal</b>	0	0	0	0	25 MF	259 MF	+
<b>Total Recettes d'investissement</b>	540 MF	540 MF	0	0	25 MF	377 MF	+

#### Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variation 2017/2016
<b>Matériel et outillage</b>	0	0	0	0	0	384 MF	+
<b>Achat de bacs poubelles</b>	0	747 MF	0	0	16 MF	21 MF	+
<b>Total des dépenses</b>	0	747 MF	0	0	16 MF	405 MF	+



### Qualité du service

- **Prise en charge de l'utilisateur**

Depuis le début 2015, la cellule à l'utilisateur composée de 4 agents assurent l'accueil et le standard téléphonique de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 7h30 à 14h30 le vendredi au **40.50.80.73 / 87.76.84.64**

A la demande des usagers, les agents de la cellule à l'utilisateur peuvent se rendre sur place pour constater un problème comme :

- Non collecte de bacs
- Bac vert mal trié
- Explication sur le tri sélectif, la catégorisation des encombrants et le planning des collectes...

Tous les usagers peuvent adresser leurs demandes ou réclamations par mail : [contact@pirae.pf](mailto:contact@pirae.pf)

### Indicateurs de performances

Les principaux indicateurs sont présentés en **annexe VI** au rapport. A noter que les chiffres dans la partie « financière » sont indiqués en millions de F FCP.



# Annexe

**I) Bilan des opérations**

**II) Bilan des opérations (annexe)**

**III) Les Evolutions des tonnages**

**IV) Les coût par opération et par type de déchets**

**V) Les dépenses et les recettes**

**VI) Rapport d'activités d'indice 2017**





## **BILAN DES OPÉRATIONS ENVIRONNEMENTALE 2017**

Durant l'année 2017 la Commune de Piraé avec le soutien du Contrat de Ville ont mis en place 4 actions environnementales :

1. FAARIIRAA RATERE
2. JE DÉBARASSE MON QUARTIER
3. IA VAI MA NOA O PIRAE
4. COMPOSTEURS

Ces actions avaient pour but de :

- Rassembler et fédérer la population de Piraé autour de l'environnement
- Sensibiliser les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires aux enjeux de préservation de l'environnement
- Améliorer le cadre de vie des habitants de Piraé en réduisant la production des encombrants de classe II (bois), des encombrants de classe III (objet métalliques), des ordures ménagères et des déchets verts.

Ces projets ont permis pour certains de collecter un nombre important de déchets inertes et pour d'autre de diminuer la présentation à la collecte de déchets ménagers.

Ces opérations ont été menées en étroite collaboration avec la fédération TE UI HOTU RAU NO PARE NUI, pour la mobilisation des jeunes des quartiers, TSP pour la collecte des déchets divers, le Contrat de ville pour le financement ainsi que l'ensemble des services de l'administration communale, notamment ceux du Cadre de vie pour la coordination générale avec l'appui du service de l'Animation pour la mise en œuvre opérationnelle.

La présente note précise par opération le bilan moral et financier de chacune des opérations menées durant cette année 2017.

### **1. FAARIIRAA RATERE**

#### a. Bilan Moral

L'opération s'est déroulée sur 2 journées les **18 et 19 mai 2017**.

La 1<sup>ère</sup> journée était consacrée aux nettoyages des vallées de FAUTAUA, HAMUTA et NAHOATA et la seconde journée dédiée au nettoyage des plaines de LAROCHE, AORAI TINIHOU et GADIOT.

Cette opération a été programmée en préparation de l'accueil des championnats du monde de va'a marathon organisé en juin dernier. Elle a mobilisé une grande partie des quartiers et des associations sportives (500 personnes au lieu de 300 prévues).

En termes de résultat de collecte, nous avons constaté à l'issue de l'opération l'augmentation des tonnages des encombrants collectés durant ces 2 journées :

- TOTAL : 29.560 kg
  - ENC II : 22.960kg
  - ENC III : 6.600kg

Un impact positif a été constaté durant ces collectes successives, notamment auprès des jeunes grâce aux messages de sensibilisation et de prévention diffusés durant les opérations. Une prise de conscience générale sur l'intérêt de respecter le calendrier de collecte et les dangers liés aux dépôts sauvages proches des berges a été soulevée.

En termes d'organisation opérationnelle, la Cellule à l'Usager, coordinatrice de l'opération au sein du service Cadre de vie, était en charge de la coordination de l'opération avec les divers services communaux, le prestataire TSP en charge de la collecte et les associations de quartiers pour la main d'œuvre :

- La TSP pour la mise à disposition des bennes
- Le Bureau Infrastructure et Bâtiment (BIB) pour la collecte et le transport des déchets jusqu'aux bennes.
- La fédération TE UI HOTU RAU et les associations pour l'aide aux transports des déchets et aux nettoyages du site.
- Le Bureau Environnement pour le suivi administratif et financier de l'opération.

#### b. Bilan Financier

<b>FAARIIRA RATERE 2017</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Prestataire</b>	<b>Date service fait</b>
Location bennes	869 464	TSP	09/06/2017
500 Repas	371 000	Marthe	26/05/2017
Eau en bouteille (500 petites bouteilles)	47 376	Brasserie de Tahiti	12/06/2017
500 Tricots	362 500	Byllie Tahiti	11/09/2017
Traitement déchets électroniques batteries	1 479 373	Fenua Ma	20/09/2017
<b>TOTAL</b>	<b>3 129 713</b>	<b>F CFP TTC</b>	

La commune a dépensé 3 129 713 F CFP (hors cout traitement des déchets encombrants et hors cout du personnel et des engins mis à disposition par la commune).

L'opération est financée à 50% par le contrat de ville sur un montant global de 1 580 926 F CFP TTC (soit une subvention de 790 463 CFP).

Une avance de 632 370 CFP a déjà été versée, il reste 158 093 CFP à verser sur la base des justificatifs ci-joints.

## **2. JE DÉBARRASSE MON QUARTIER**

#### a. Bilan Moral

L'opération s'est déroulée sur 6 semaines du **30 octobre au 08 décembre 2017**. Elle a fait l'objet de réunion de préparation avec la fédération TE UI HOTU RAU NO PARE NUI (représentant les quartiers prioritaires) et le service de l'animation de la mairie comme appui technique.

En termes de réalisation, 07 secteurs ont été retenus pour la collecte des encombrants II et III : TENAHO-MICHELI, NAHOATA/TUTERAI TANE/MAERE/TEAUNA, Vallée HAMUTA, CITÉ OUVRIÈRE, FAUTAU VAL/TAPORO TAPOTAPO/CHALETS DE PATER, RAFAE/PIRAE UTA TIMIONA, ATIMARO/AFARERII et TAAONE. Chaque semaine a été dédiée à un secteur spécifique, la dernière semaine étant consacrée à 2 secteurs de façon simultanée. Les semaines ont débuté par l'organisation d'une réunion de quartier pour l'information des résidents (lundi après-midi), les journées suivantes ont été consacrées à l'information en porte à porte des administrés menée par l'équipe terrain de la cellule à l'usager. Les jeudis ont été privilégiés pour l'organisation de la collecte générale

Plus de 300 personnes ont participé aux opérations de collecte sur les 7 secteurs touchés. En termes de résultats de collecte, plus de 60 tonnes de déchets ont été récupérés (60 474 kg) dont :

- 16 T d'encombrants classe II (16 314 kg)

- 44T de classes III. (44 160 kg)

En termes d'organisation opérationnelle, la Cellule à l'Usager, coordinatrice de l'opération au sein du service Cadre de vie, était en charge de la coordination de l'opération avec les divers services communaux, le prestataire TSP en charge de la collecte et les associations de quartiers pour la main d'œuvre :

- La TSP pour la mise à disposition des bennes
- Le Bureau Infrastructure et Bâtiment (BIB) pour la collecte et le transport des déchets jusqu'aux bennes.
- La fédération TE UI HOTSU RAU et les associations pour l'aide aux transports des déchets et aux nettoyages du site.
- Le Bureau Environnement pour le suivi administratif et financier de l'opération.

Ce projet a permis le nettoyage des abords des rivières en prévention de la saison des pluies, ce qui a été efficace puisqu'il n'y a pas eu de débordement cette année. Cette action a rencontré un véritable succès du fait de la participation des habitants et du tonnage des déchets collectés. Cette opération sera reconduite pour 2018.

#### b. Bilan Financier

<b>JE DEBARRASSE MON QUARTIER 2017</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Prestataire</b>	<b>Date service fait</b>
Location bennes	283 325	TSP	04/01/2018
Location bennes	423 998	TSP	01/12/2017
850 casse croutes	300 637	Marthe	11/12/2017
Eau en bouteille	15 397	Brasserie de Tahiti	09/11/2017
Maquette des tee-shirt	22 600	Système OD	13/11/2017
300 Tee-shirts	205 320	Pacific Company	13/11/2017
<b>TOTAL</b>	<b>1 251 277</b>	<b>F CFP TTC</b>	

La commune a dépensé 1 251 277 F CFP (hors cout traitement des déchets encombrants et hors cout du personnel et des engins mis à disposition par la commune).

L'opération est financé à 50% par le contrat de ville sur un montant global de 636 803 F CFP TTC (soit une subvention de 318 401 CFP).

Une avance de 254 722 CFP a déjà été versée, il reste 63 680 CFP à verser sur la base des justificatifs ci-joints.

### **3. IA VAI MA NOA O PIRAE**

#### a. Bilan Moral

L'opération IA VAI MA a été couplée en 2017 avec l'action « Je débarrasse mon quartier » qui a eu lieu du **30 octobre au 05 décembre 2017**. L'objectif de cette action était de sensibiliser et informer les administrés sur les consignes de TRI des déchets ceci en vu d'améliorer la collecte des déchets recyclés.

En termes d'organisation opérationnelle, les 06 associations participantes disposaient d'un mois et demi pour collecter un maximum de déchets recyclés. Hebdomadairement, une collecte spécifique a été programmée avec TSP pour suivre les volumes et poids des déchets recyclés collectés par association. De manière simultanée, les associations disposaient de ce temps pour confectionner une création artistique basée sur le thème de l'environnement et de la nature.

En termes de réalisation, l'unique création artistique a été réalisé avec des objets recyclés, par l'association gagnante TUMUHIVA (voir photo en annexe).

On observe une évolution des tonnages de déchets recyclable, malgré le faible taux de participation des associations, le captage a progressé passant de 1 T en 2016 à 1,6 T en 2017 soit 53% d'évolution. Compte tenu des résultats positifs, cette action sera donc reconduite pour 2018

b. Bilan Financier

IA VAI MA NOA O PIRAE 2017			
Dépenses	Réalisé	Prestataire	Date service fait
Boissons du 8/12/2017	52 693	Brasserie de Tahiti	05/01/2018
Buffet du 8/12/2017	150 000	Pâtisserie Heiata	05/01/2018
Bons d'achat (lots participants au concours)	44 306	Carrefour	08/12/2017
250 tee-shirts	171 100	Pacific Company	24/11/2017
Maquette pour tee-shirt	22 600	Système OD	13/11/2017
<b>TOTAL</b>	<b>440 699</b>	<b>F CFP TTC</b>	

La commune a dépensé **440 699 F CFP** (hors cout traitement des déchets recyclables et hors cout du personnel mis à disposition par la commune).

L'opération est financée à 50% par le contrat de ville sur un montant global de **1 098 049 F CFP TTC** (soit une subvention de 549 024 CFP).

Une avance de 439 220 CFP a déjà été versée. La commune n'ayant dépensé que 440 699 CFP, la subvention ne peut être supérieure à 220 350 CFP (50% de 440 699 F).

Aussi, la commune devra rembourser **218 870 CFP** au contrat de ville (439 220 – 220 350 = 218 870 CFP).

#### 4. COMPOSTEURS

a. Bilan Moral

Cette opération pilote a été initiée par la ville de Pirae dans le but de diminuer les tonnages des ordures ménagères et des déchets verts relevés dans les bacs gris.

En effet, selon une étude récente de FENUA MA, 2/3 des déchets déposés dans les bacs gris de la commune et plus largement de l'île, sont des déchets compostables :

- Déchets verts
- Aliments
- Déchets de cuisine

En termes d'organisation, des réunions préalables ont été organisée avec FENUA MA et l'ADEME afin de définir les modalités de mise en œuvre du projet. Ainsi, 70 unités (composteurs) ont été proposés à la dotation par FENUA MA pour les administrés de Pirae. Au final, ils seront près de 80 ménages à bénéficier de ces équipements composés d'un composteur de 600L, d'un bio saut et d'une touillette.

Suite à une enquête de terrain menée par un agent dédié, plus de 80 familles ont été mobilisées pour cette opération. Ce travail a abouti à la programmation de 3 journées de sensibilisation et de formation des administrés intéressés par cette initiative, les **07, 14 et 21 octobre 2017**. Chacune des journées organisées dans les jardins de l'hôtel de ville ont rassembler plus de 30 personnes.

Ces journées ont permis d'identifier les demandeurs, de finaliser les inscriptions par la signature de la charte d'engagement et le paiement des participations (1 160 XPF pour les résidents issus de quartiers prioritaires et 2 320 XPF pour le reste).

Aujourd'hui, sur les 80 unités distribuées, plus de 80 personnes sont en attente de dotation pour la

prochaine session de distribution prévue en 2018.

En termes de suivi : cette opération de dotation est accompagnée par un dispositif de suivi selon lequel un agent communal dédié assurera des visites trimestrielles auprès des foyers bénéficiaires.

Pour garantir une plus large diffusion de cette initiative, une vidéo de présentation a été réalisée et sera diffusée sur les réseaux sociaux de la commune.

En termes de partenariat : l'opération s'est déroulée en étroite collaboration avec :

CONTRAT DE VILLE :

- Financement de l'opération.

FENUA MA :

- Fourniture des composteurs
- Livraisons des composteurs
- Production des supports d'information (guide format français et tahitien)
- Formation sur les techniques et méthodes d'utilisation des composteurs
- Accompagnement de l'opération avec la mise à disposition d'un agent dédié (pour la distribution et la formation)

ADEME :

- Rédaction de la charte d'engagement
- Rédaction du questionnaire préalable à la dotation des composteurs (pré enquête)
- Formation sur les techniques et méthodes d'utilisation des composteurs
- Accompagnement de l'opération avec la mise à disposition d'un agent dédié (pour la formation)
- Rédaction du questionnaire de suivi

MAIRIE DE PIRAE (bureau environnement et cellule à l'utilisateur) :

- Coordination générale de l'opération
- Recherche de volontaires (appel à la population)
- Suivi des dotations
- Suivi des formations (organisation des journées de formation)
- Suivi des usagers (visites trimestrielles programmées pour les volontaires dotés)
- Accueil des usagers demandeurs
- Montage d'un film de sensibilisation et d'information joint au présent rapport
- Rédaction du bilan général de l'opération.

En termes de résultats, un engouement est constaté auprès des administrés de Pirae. Un grand nombre de résidents se sont rapprochés des services de la mairie pour bénéficier de cette initiative pilote. C'est pour cette raison que la commune souhaite réitérer pour l'année 2018 cette opération avec la distribution de près de 100 unités.

#### b. Bilan Financier

<b>COMPOSTEURS 2017</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Prestataire</b>	<b>Date service fait</b>
Achat composteurs	556 800	Fenua Ma	30/11/2017
		SYLUS	
Réalisation vidéo de sensibilisation	320 000	MEDIA	04/12/2017
<b>TOTAL</b>	<b>876 800</b>	<b>F CFP TTC</b>	

La commune a dépensé 876 800 F CFP (hors cout du personnel mis à disposition par la commune).

L'opération est financée à 40% par le contrat de ville sur un montant global de 918 480 F CFP TTC (soit une subvention de 367 392 CFP). Une avance de 293 914 CFP a déjà été versée. La commune n'ayant dépensé que 876 800 CFP, la subvention ne peut être supérieure à 350 720 CFP (40% de 876 800 F). Aussi, il reste 56 806 CFP à verser sur la base des justificatifs ci-joints.

# ANNEXES

	<b>FAARIIRAA RATERE liste des quartiers concernés</b>
	<b>FAARIIRAA : photos</b>
	<b>Calendrier de réalisation opération JE DEBARASSE MON QUARTIER</b>
	<b>JE DEBARASSE MON QUARTIER : photos</b>
	<b>Composteurs individuels : Charte d'engagement</b>
	<b>Composteurs individuels : questionnaire préalable</b>
	<b>Composteurs individuels : photos</b>
	<b>Composteurs individuels : Guide des bonnes pratiques</b>
	<b>IA VAI MA : photos</b>

## FAARIIRAA RATERE - Liste des quartiers concernés

Nombre de quartier	Nom des quartiers	Nombre de participants
1	Tenaho	25
2	Micheli	25
3	Teauna	25
4	Tuterai Tane	25
5	Maere	25
6	Matatevai	25
7	Hamuta Plateau	25
8	Coteaux de Hamuta	25
9	Hamuta Walker	25
10	Hamuta Val	25
11	Cité Ouvrière	25
12	Fautau Val	25
13	Pater	25
14	Chalets de pater	25
15	Pirae Uta	25
16	Timiona	25
17	Lagarde	25



## Calendrier de réalisation opération JE DEBARASSE MON QUARTIER

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
30 <b>TENAO-MICHELI</b>	31	1	2	3
Réunion Info le 26/10 à 18h Fédé-CAU-SASE	Info terrain Fédé-CAU-SASE	Férié	Collecte Dépôt des bennes : Parking face Hippodrome	
6 <b>NAHOATA/TUTERAI TANE/MAERE/TEAUNA</b>	7	8	9	10
Réunion Info 18h Fédé-CAU-SASE Préau école Tuterai Tane	Info terrain Fédé-CAU-SASE	IA VAI MA NOA O PIRAE Collecte Déchets Recyclables	Collecte Dépôt des bennes : Parking école TUTERAI TANE	
13 <b>Vallée HAMUTA CITÉ OUVRIÈRE</b>	14	15	16	17
Réunion Info 18h Fédé-CAU-SASE Plateau sportif VAIPAHI	Info terrain Fédé-CAU-SASE	Info terrain Fédé-CAU-SASE	Collecte Dépôt bennes : Plateau sportif Vaipahu	
20 <b>FAUTAUA VAL/TAPORO TAPOTAPO/CHALETS DE PATER Rue Paul BERNIÈRE</b>	21	22	23	24
Réunion Info 18h Fédé-CAU-SASE Plateau sportif MJC	Info terrain Fédé-CAU-SASE	IA VAI MA NOA O PIRAE Collecte Déchets Recyclables	Collecte Dépôt bennes : Parking MJC	
27 <b>RAFEA/PIRAE UTA TIMIONA</b>	28 <b>ATIMARO/AFARERII TAAONE</b>	29 <b>GADIOT/MATATEVAI</b>	30	01
Réunion Info 18h Fédé-CAU-SASE Plateau sportif PIRAE UTA	Réunion Info 18h Fédé-CAU-SASE Plateau sportif ATIMARO	Réunion Info 18h Fédé-CAU-SASE Maracana	Collecte RAFEA/PIRAE UTA TIMIONA Arrêt bus Papeete	
	Info terrain Fédé-CAU-SASE RAFEA/PIRAE UTA/TIMIONA	Info terrain Fédé-CAU-SASE RAFEA/PIRAE UTA/TIMIONA		
04	05	06	07	08
Info terrain Fédé-CAU-SASE ATIMARO/AFARERII TAAONE	Info terrain Fédé-CAU-SASE GADIOT/MATATEVAI	Collecte ATIMARO/AFARERII TAAONE Dépôt bennes : PVC	Collecte GADIOT/MATATEVAI Dépôt bennes : Maracana	IA VAI MA NOA O PIRAE Exposition des réalisations Cocktail
	IA VAI MA NOA O PIRAE Collecte Déchets Recyclables			





**CONTRAT DE VILLE**  
DE L'AGGLOMÉRATION DE PAPEETE

Composteurs :

Ville de Pirae

### CONTRAT D'ENGAGEMENT MORAL

#### PROJET PILOTE DE DEPLOIEMENT DE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Entre les soussignés,

La **Ville de Pirae**, **Fenua Ma**, et l'**ADEME** (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie),

et

**Monsieur ou Madame** ....., résidant à l'adresse suivante :

Téléphone(s) :

e-mail(s) :

N° et nom de la voie :

Quartier :

Commune :

Code Postal :

B.P et localisation :

---

#### LES ENJEUX A LA RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS

---

A Tahiti et Moorea, 50 % des déchets du bac gris sont organiques (petits déchets verts, et restes de repas). Le développement du compostage individuel, permet d'une part de valoriser les bio-déchets (restes de repas) et les déchets verts et d'une autre part de générer des économies sur les coûts de traitement.

---

#### LES MODALITÉS DU PROJET PILOTE DE DÉPLOIEMENT DE COMPOSTEURS

---

Dans le cadre d'une opération partenariale, l'ADEME et FENUA MA proposent aux communes volontaires de déployer des composteurs individuels. Cette opération test fera l'objet d'une étude réalisée sur un an. Le composteur d'une valeur de 15 000 CFP a été subventionné par l'ADEME, et il est proposé aux communes pour le prix de 6 000 CFP l'unité. Ainsi, la commune contribuera à la réduction des déchets ménagers en Polynésie française et génèrera des économies sur les coûts de traitement.

---

#### LES ENGAGEMENTS

---

Le bénéficiaire s'engage à reverser la somme convenue par la commune avant la signature du contrat. FENUA MA et l'ADEME s'engagent à former les référents de quartiers au compostage. Le bénéficiaire s'engage à compléter un questionnaire de pré-enquête et à répondre tous les 3 mois aux questions posées par le référent communal sur toute la durée de l'opération. Le bénéficiaire s'engage à installer les composteurs et les mettre en service sur toute la durée de l'opération. Le bénéficiaire s'engage à présenter son composteur si le référent communal lui demande. La commune, FENUA MA et l'ADEME, s'engagent à informer et conseiller le bénéficiaire du composteur individuel dans le cadre du projet dès que celui-ci en éprouve le besoin.

Fait à Pirae, le \_\_\_\_\_ 2017,  
en 2 exemplaires originaux.

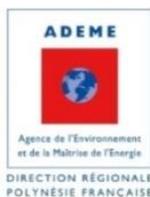
Le bénéficiaire,

l'ADEME,  
[ademe.polynesie@ademe.fr](mailto:ademe.polynesie@ademe.fr),

Fenua Ma  
[francis@fenuama.pf](mailto:francis@fenuama.pf)

et la commune de Pirae.  
[g.tekohuotetua@pirae.pf](mailto:g.tekohuotetua@pirae.pf)

Questionnaire préenquête



Ville de Pirae

## Suivi des composteurs individuel dans la commune de Pirae **Questionnaire N°1 - Identification du foyer (1/2)**

*L'anonymat des participants sera assuré et les données recueillies seront utilisées à des fins purement statistiques.*

### **Contact :**

Nom et prénom :

N° et nom de la voie :

Quartier :

Code Postal :

Commune :

BP et localisation :

Téléphone(s) :

email(s) :

### **Caractéristiques du foyer :**

Nombre d'adultes :

Nombres d'enfants :

Nombre de repas pris à la maison par semaine en moyenne :

<b>Semaine</b>	Le midi :		Et le soir :	
<b>Week-end</b>	Le midi :		Et le soir :	

Autres cas à préciser :

**Avez-vous des animaux domestiques\* ?**

Oui

Non

Si oui, précisez (chien, chat, ...) :

**Avez-vous des animaux d'élevage ?**

Oui

Non

Si oui, précisez (poulets, cochons, ...)

### **Caractéristiques du jardin :**

**Surface du jardin :**

Moins de 200 m<sup>2</sup>

200 à 500 m<sup>2</sup>

500 à 1 000 m<sup>2</sup>

Plus de 1 000 m<sup>2</sup>

**Avez-vous un potager dans votre jardin ?**

Oui

Non

Si non, est-ce un projet à envisager ?

\*Entourer la bonne réponse

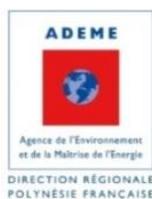
**La gestion des déchets verts :**

<b>Destination des déchets</b>	Poubelle	Animaux	Compostage	Paillage	Décharge	Brûlage	Autres (préciser)
Fleurs							
Mauvaises herbes							
Tontes de pelouses							
Tailles							
Feuilles							
Légumes fanés							
Racines, branches							
Autres déchets							

**La gestion des déchets de cuisine et alimentaires :**

<b>Destination des déchets</b>	Poubelle	Animaux	Animaux d'élevage	Compostage	Autres (préciser)
Epluchures de fruits et légumes					
Marc de café, thé					
Fruits abîmés					
Pâtes, riz					
Restes de pain					
Restes de légumes					
Restes de viande et de poisson					
Coquillages et crustacés					
Coquilles d'œufs					
Cendres de bois					
Autres (à préciser)					

**La Commune de Pirae, FENUA MA et l'ADEME,  
vous remercient de votre participation !**



Ville de Pirae

Suivi des composteurs individuel dans la commune de Pirae  
**Questionnaire N°1 - Identification du foyer (2/2)**

**Si vous faites déjà du compostage :**

**Vous faites du compostage en tas :** Oui Non

**Vous utilisez déjà un/des composteur(s) :** Oui Non

Si Oui, quel est la dimension du/des composteur(s) :

**Depuis quand faites-vous du compostage :**

Moins d'un an De 2 à 5 ans Plus de 5 ans

**Utilisez-vous votre compost ?** Oui Non

Si non, pour quelles raisons :

**Arrosez-vous votre compost ?** Oui Non **Si oui, combien de fois/an :**

**Retournez-vous votre compost ?** Oui Non **Si oui, combien de fois/an :**

**Utilisez-vous des compléments (co-produits, activateurs) pour le compostage ?** Oui Non Si oui, lesquels ?

**A quoi vous sert le compost ?**

Rempotage des fleurs  Amendement potager   
Paillage  Autres (à préciser) :

**Par rapport à vos besoins, avez-vous ?**

Trop de compost  Pas assez  Juste ce qu'il faut

**Achat d'autres produits.**

**Achetez-vous ?**

- Du compost : Oui Non - Du terreau : Oui Non - Des engrais : Oui Non

**Utilisez-vous ?**

Des désherbants : Oui Non Des produits de traitement : Oui Non  
Des pesticides : Oui Non Autres (à préciser) :

**La Commune de Pirae, FENUA MA et l'ADEME,  
vous remercient de votre participation !**

vidéo



## PETIT GUIDE POLYNÉSIEEN DU

# COMPOSTAGE DOMESTIQUE

**LES DÉCHETS COMPOSTABLES**

<h3 style="text-align: center; background-color: #800000; color: white; padding: 2px;">MATIÈRES BRUNES</h3> <p>Feuilles mortes, herbe sèche</p> <p>Serviettes et mouchoirs en papier, morceaux de papier, essuie-tout (non imprimés)</p> <p>Rouleaux essuie-tout, petits cartons (non imprimés)</p> <p>Écorces d'arbre broyées, branchages de petite taille</p> <p>Sciures et copeaux de bois (non traités)</p> <p>Cendres de bois éteintes</p>	<h3 style="text-align: center; background-color: #800000; color: white; padding: 2px;">MATIÈRES VERTES</h3> <p>Épluchures, restes de fruits et de légumes hors graines</p> <p>Marc de café, filtres, sachets de thé et infusion</p> <p>Coquilles d'œufs</p> <p>Gazon, mauvaise herbe (non grainée)</p> <p>Fleurs fanées, tailles de haies</p> <p>Restes de repas (hors os, viande, poisson), pain rassis</p>
---	--

**COMPOSTEUR INDIVIDUEL**

**+ D'INFORMATIONS**

Édition : guides de l'ADEME

- Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin
- Réduire ses déchets et bien les jeter

Sur Internet : [www.fenuama.pf](http://www.fenuama.pf)  
[www.polynesie-francaise.ademe.fr](http://www.polynesie-francaise.ademe.fr)

## PUTA ARATA'I

# TĀPARARA'A RĀ'AU I TE FARE

**TE MAU PEHU E TĀPARA**

<h3 style="text-align: center; background-color: #800000; color: white; padding: 2px;">TE MAU MEA PŪHIRI</h3> <p>Rau'ere rā'au, mati'e marō</p> <p>Tauera e te horoi parau 'Api parau Hōroi tā'ahu (i 'ore i nene'ihia)</p> <p>Pōtaro hōroi parau Parau pa'ari (i 'ore i nene'ihia)</p> <p>Pa'a rā'au tū'ia, 'āma'ama'a rā'au</p> <p>Hu'arā'au (i 'ore i rapa'auhia)</p> <p>Rehu rā'au pohe</p>	<h3 style="text-align: center; background-color: #800000; color: white; padding: 2px;">TE MAU MEA OTA</h3> <p>Pa'a mā'a, para mā'a hotu e te mā'a tupu, aita e huero</p> <p>Ota taofe, titi'a, pū'ohu tī, pū'ohu rā'au no'ano'a</p> <p>Pa'a huero moa</p> <p>Matie, 'aihere (aita e huero)</p> <p>Tiare marō rā'au tiare tope</p> <p>Farao'a marō para mā'a (aita e ivi, 'ina', l'a)</p>
---	--

**TURA TĀPARARA'A**

**Ha'amāramaramara'a hau atu**

Putā Arata'i a te ADEME

- A fa'a'ohi'a i tāna mau pehu rau rā'au e te para mā'a i roto i tōna 'āua
- A fa'aiti i tāna mau pehu e a fa'au'e maita

Sur Internet : [www.fenuama.pf](http://www.fenuama.pf)  
[www.polynesie-francaise.ademe.fr](http://www.polynesie-francaise.ademe.fr)

**BIO-SEAU** (en cuisine) pour faciliter le transport des détritus de la cuisine jusqu'au composteur



**TOUILLETTE** pour aérer le compost et le mélanger

**PÂTETE-PIO** (i te vāhi tunura'a mā'a) nō te fa'a'ohie i te utara'a o te mau pehu mai te vāhi tunura'a mā'a e tae atu i te tura tāparara'a



**RĀ'AU RAPU** nō te fa'a'āpi i te mata'i i roto i te tāparara'a e nō te rapu i te tāpara

Photos « IA VAI MA NO PIRAE »



## Tableau des tonnages de collecte de 2012 à 2017

Année	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Moyene	TOTAL	Evolution
OM TSP 2012	383 180	312 740	352 540	326 620	343 340	326 160	279 640	293 380	347 820	274 160	379 060	328 967	3 947 607	0%
Recyclables TSP 2012	30 500	36 940	29 660	27 900	33 540	28 500	29 660	28 520	34 720	21 060	34 100	30 464	365 564	0%
Mélange 2012	140 440	123 720	76 940	73 080	90 720	90 020	97 300	79 140	93 480	80 680	92 200	94 338	1 132 058	0%
Encombrants III 2012	7 840	6 820	8 020	13 400	11 460	10 580	23 780	5 020	6 660	12 400	8 460	10 404	124 844	0%
Déchets Verts TSP 20	1 575	1 515	1 191	1 363	1 362	1 371	1 437	1 011	1 464	1 149	1 053	1 317	15 808	0%
OM TSP 2013	371 880	340 280	307 440	331 380	308 900	309 060	301 100	290 540	311 800	279 980	347 220	318 144	3 817 724	-3%
Recyclables TSP 2013	33 900	30 800	29 020	29 220	33 780	35 940	31 600	27 300	37 640	29 980	27 740	31 538	378 458	4%
Mélange 2013	97 720	95 400	106 440	70 940	107 180	90 380	96 580	82 600	83 340	58 220	68 500	87 027	1 044 327	-8%
Encombrants III 2013	11 320	12 300	12 080	10 080	8 360	10 800	8 520	12 000	6 880	10 620	5 380	9 849	118 189	-5%
Déchets Verts TSP 20	1 415	1 392	1 476	1 599	1 545	1 638	1 398	1 257	1 164	1 053	1 269	1 382	16 588	5%
OM TSP 2014	343 180	317 040	323 640	287 160	295 480	284 680	275 540	303 780	308 060	277 880	345 360	305 618	3 667 418	-4%
Recyclables TSP 2014	40 620	35 580	31 900	40 140	30 160	39 960	32 720	30 320	42 120	30 200	40 440	35 833	429 993	14%
Mélange 2014	93 480	88 880	99 140	89 780	70 220	81 120	79 140	70 540	80 520	79 370	91 700	83 990	1 007 880	-3%
Encombrants III 2014	4 640	5 340	8 420	8 080	7 600	7 240	16 560	13 140	18 820	16 760	16 800	11 218	134 618	14%
Déchets Verts TSP 20	1 398	1 455	1 875	2 085	1 620	1 485	1 365	1 335	1 320	1 320	1 350	1 510	18 118	9%
OM TSP 2015	326 400	299 520	329 480	281 160	275 320	289 760	285 360	278 480	302 640	301 060	327 600	299 707	3 596 487	-2%
Recyclables TSP 2015	32 060	30 640	30 240	37 040	30 840	37 400	32 280	37 140	30 520	32 260	46 880	34 300	411 600	-4%
Mélange 2015	88 980	77 960	70 060	75 920	68 840	76 820	73 200	56 040	62 140	78 080	77 520	73 233	878 793	-13%
Encombrants III 2015	15 780	17 540	13 340	14 440	11 460	16 680	16 000	14 680	10 940	18 540	16 400	15 073	180 873	34%
Déchets Verts TSP 20	1 635	1 605	1 830	1 650	1 350	1 395	1 470	1 575	1 830	1 710	1 725	1 616	19 391	7%
OM TSP 2016	287 840	332 280	334 180	317 520	362 800	331 420	286 620	276 320	282 940	293 000	341 540	313 315	3 759 775	5%
Recyclables TSP 2016	33 000	31 900	40 580	30 280	34 860	38 620	42 140	23 914	31 460	39 920	37 300	34 907	418 881	2%
Mélange 2016	75 340	60 360	64 360	59 235	51 860	64 120	58 260	54 520	58 820	53 020	91 040	62 812	753 747	-14%
Encombrants III 2016	18 660	13 520	16 680	20 040	21 620	28 300	17 660	17 480	13 220	17 620	21 040	18 713	224 553	24%
Déchets Verts TSP 20	1 470	1 605	1 860	1 500	1 710	1 389	1 753	1 319	1 289	1 309	1 190	1 490	17 884	-8%
OM TSP 2017	351 380	288 620	303 420	266 960	286 420	264 780	273 920	251 880	286 520	289 360	305 440	288 064	3 456 764	-8%
Recyclables TSP 2017	37 520	38 520	44 420	34 360	41 060	34 400	44 380	32 580	32 820	43 920	40 140	38 556	462 676	10%
Mélange 2017	294 000	105 600	91 980	79 400	67 540	62 800	71 680	75 780	60 000	77 840	90 300	97 902	1 174 822	56%
Encombrants III 2017	32 520	16 660	18 840	16 740	18 740	25 300	21 580	17 520	13 400	12 960	13 500	18 887	226 647	1%
Déchets Verts TSP 20	1 560	2 346	2 520	2 522	2 412	2 046	1 984	1 568	1 737	1 566	1 556	1 983	23 800	33%

Kg/hab/an	2012	2013	2014	2015	2016	2017
RATIO OM	279	270	260	255	266	235
RATIO ENC II	80	74	71	62	53	80
RATIO ENC III	9	8	10	13	16	15
RATIO DV	43	45	49	52	49	64
RATIO RC	26	27	30	29	30	31
TAUX DE CAPTAGE VERRE	119	99	137	150	181	225



Tableau Récap des coûts du service déchets

TYPE DE DECHETS	COUT DE COLLECTE PAR MOIS HT	COUT DE COLLECTE PAR MOIS TTC	COUT DE COLLECTE ANNUEL (TTC)	COUT DE TRAITEMENT (TTC)	TONNAGE	% TONNAGE TRAITE PAR TYPE DE DECHETS	% TONNAGE EN FONCTION DES COUTS DE COLLECTE	COUT DE COLLECTE fonction des tonnages	% DES COUTS DE COLLECTE - fonction des flux et tonnages)	% TONNAGE EN FONCTION DES COUTS DE TRAITEMENT	COUT DE TRAITEMENT fonction des tonnages	% DES COUTS DE TRAITEMENT fonction des flux et tonnages)
OM	9 498 163	10 732 924	128 795 090	98 510 378	3 449	40%	88%	113 667 929	54%	65%	64 458 792	50%
Collecte Sélective (CS)					459	5%	12%	15 127 161	7%	9%	8 578 308	7%
ENC.	6 060 412	6 848 266	82 179 187		1 363	16%	29%	24 036 530	11%	26%	25 473 277	20%
Déchets végétaux				30 027 773	3 297	38%	71%	58 142 656	28%	100%	30 027 773	23%
<b>TOTAL</b>	<b>15 558 575</b>	<b>17 581 190</b>	<b>210 974 277</b>	<b>128 538 151</b>	<b>8 568</b>	<b>100%</b>		<b>210 974 277</b>	<b>100%</b>		<b>128 538 151</b>	
TYPE DE DECHETS	COUT TOTAL (collecte + traitement) PAR TYPE DE DECHETS	% COUT PAR TYPE DE DECHETS	COUT "STRUCTURE" Budget annexe DECHET									
OM	182 675 472	1	4 548 751									
Collecte Sélective (CS)	24 310 827	0	605 357									
ENC.	51 307 415	0	1 797 607									
Déchets végétaux	92 518 714	0	4 348 284									
<b>TOTAL</b>	<b>350 812 428</b>	<b>1</b>	<b>11 300 000</b>									
FCT	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Pré-collecte (bacs)	-	-	2	1	5	0	0,7	0	0	18,4	19,4	
Collecte TSP	188	187	177	203	233	206,5	202	203,2	207,8	202,7	201,4	
traitement SEP	50	58	63	65	63	60,225	73,4	74,6	98,5	110	97,3	
traitement D. VERTS	5	6	18	23	23	23,1	22,9	26,8	30	28	36,6	
Masse Salariale	13	13	13	15	17	17	10,7	9,3	11,3	3,5	11,8	
<b>TOTAL</b>	<b>242</b>	<b>250</b>	<b>261</b>	<b>292</b>	<b>325</b>	<b>289,825</b>	<b>299</b>	<b>304,6</b>	<b>336,3</b>	<b>359,1</b>	<b>354,7</b>	

## Tableau Récap des Dépenses et des recettes

Intitulé	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Achat Bac (pré-collecte)	2,1	1,4	0	0	0,7	0	0	18,4	19,4
Collecte TSP	177	203	233	206,5	202	203,2	207,8	202,7	201,4
Traitement déchets verts	18	23,1	23,4	23,1	22,9	26,8	30	28	36,6
Evo Traitements Déchets Vert	<b>0%</b>	<b>28%</b>	<b>30%</b>	<b>28%</b>	<b>27%</b>	<b>49%</b>	<b>67%</b>	<b>56%</b>	<b>103%</b>
Traitement SEP	63,4	64,7	63,2	48,6	0	0	0	0	
Contribution Fenua Ma				9,2	73	75	99		
SMO Fenua Ma	63,4	64,7	63,2	57,8	73,4	74,6	98,5	110	97,3
Masse salariale	12,9	15,4	16,6	17	10,7	9,3	11,3	3,5	11,8
<b>TOTAL</b>	<b>273,4</b>	<b>307,6</b>	<b>336,2</b>	<b>304,4</b>	<b>309,7</b>	<b>313,9</b>	<b>347,6</b>	<b>362,6</b>	<b>366,5</b>
Evolution N-1 TOTAL		13%	9%	-9%	2%	1%	11%	4%	1%
Evolution par rapport à 2009 TOTAL		13%	23%	11%	13%	15%	27%	33%	34%
Evo Collecte TSp		15%	15%	-11%	-2%	1%	2%	-2%	-1%
Evo Traitement		28%	1%	-1%	-1%	17%	12%	-7%	31%

Intitulé	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Redevances (factures émises)101,5	102	101	102	104	102	103	106	106	116	106	109
Décharge FIP	47	28	32	0	0	0	0	0	0	0	0
Rachat broyat			0,6	1,1	1,1	0,9	0,9	1,5	2,0	2,0	2,0
Subvention d'équilibre	93	134	140	203	214	197	124	139	141	190	259
<b>TOTAL</b>	<b>241,5</b>	<b>263</b>	<b>273,4</b>	<b>307,61</b>	<b>317,39</b>	<b>300,85</b>	<b>231,02</b>	<b>246,46</b>	<b>258,92</b>	<b>297,6</b>	<b>370</b>



**ANNEXE RAPPORT D'ACTIVITE 2017 PRESENTATION DES INDICATEURS**

Indice	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016	commentaires	
nombre d'habitants	14 475	14 475	14 129	14 129	14 129	14 129	14 129	14 701	4,0%	source ISPF	
nombre de foyers	3 825	3 825	3 825	3 825	3 800	3 800	3 800	3 800	0,0%	= nbre d'abonnés recensés	
<b>MODE D'EXPLOITATION</b>											
Collecte des déchets ménagers	Prestation de service marché n°14/2003 et 3/2010- TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Prestation de service marché n°3/2010 - TSP	Nouveau marché TSP	idem	
Traitement des déchets ménagers (OM, CS et ENC)	Avenant 11 à la convention SEP	Avenant 12 à la convention-SEP	SEP/SMO	SMO	SMO/ FENUA MA	FENUA MA	FENUA MA	FENUA MA	FENUA MA	idem	SMO devient FENUA MA (août 2014)
Traitement des déchets végétaux	Prestation de services marché n° 2/2009 TECHNIVAL	Prestation de services marché n° 2/2009 TECHNIVAL	Prestation de services marché n° 2/2009 TECHNIVAL	Prestation de services marché n° 2/2009 TECHNIVAL	Prestation de services marché n° 5/2014 TECHNIVAL	Idem					
SPIC DECHETS		Création de la régie déchets	SPIC Déchets	Nomination du directeur SPIC							
<b>COLLECTE</b>											
<b>Type de collecte</b>											
pour les OM et les RE	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP		
pour les ENC. et D. verts	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP	PAP		
<b>Fréquence</b>											
pour les OM	C2 à C6	C2 à C7 puis C2 à C4	C2 à C4	C2 à C4	C2 à C4	C2 à C5	C2 à C6	C2 à C7			C2 pour les administrés et jusqu'à C6 / C4 pour les "gros producteurs"
pour les RE	C1	C1	C1	C1	C1	C2	C3	C4	idem		
pour les ENC.	C 1	C 1	C 0,25	C 0,25	C 0,25	C 0,26	C 0,27	C 0,28			
pour les D. verts	C1	C1	C1*	C1*	C1*	C1*	C1*	C1*			C1*: a partir de 2012: mise en place d'un site tampon en DV
nbre et localisation des déchetteries	-	-	-	-	-	-	-	-			
nbre de PAV	3 : huiles 2 : batteries 5 : piles 5 : verre	4 : huiles 2: batteries 5 : piles 5 : verre	3 : huiles 3: batteries 17 : piles 5 : verre	3 : huiles 3: batteries 17 : piles 5 : verre	3 : huiles 3: batteries 17 : piles 5 : verre	3 : huiles 3: batteries 17 : piles 6 : verre	4 : huiles 3: batteries 17 : piles 6 : verre	5 : huiles 3: batteries 17 : piles 8 : verre	idem		prestation réalisée par le Pays auprès de la SEP jusqu'au 31/07/2010 pour les huiles, batteries et piles/ puis passé ensuite avec Technival
<b>TRAITEMENT</b>											
<b>Localisation des unités de traitement</b>											
pour le centre de tri et de transfert	MOTU UTA	MOTU UTA	MOTU UTA	MOTU UTA	MOTU UTA	MOTU UTA	MOTU UTA	MOTU UTA	idem		
pour le centre d'enfouissement technique	PAIHORO	PAIHORO	PAIHORO	PAIHORO	PAIHORO	PAIHORO	PAIHORO	PAIHORO	idem		
pour les déchets végétaux	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	site de broyage à Tipaerui compostage à Paihoro	idem		
<b>TONNAGES TRAITES</b>											
Tonnage des OM	4 397	4 213	3 944	3 769	3 647	3 598	3 803	3 449	-9,3%		
tonnage des RE	359	384	382	377	427	408	432	459	6,3%		
Tonnage des ENC. II	3 453	1 635	1 114	1 031	992	861	747	1 142	52,9%		
Tonnage des ENC. III	32	6	130	118	130	175	237	221	-6,8%		
volume des D.V. (m3)	16 458	15 871	15 871	16 565	18 018	19 290	17 976	23 548	31,0%		
tonnage des D.V. (T.)	3 292	3 174	3 174	3 313	3 604	3 858	3 595	4 710	31,0%		Vol. D.V (m3) x densité = 0,2 → tonnes de D.V.
<b>TOTAL DES TONNAGES</b>	<b>11 533</b>	<b>9 413</b>	<b>8 744</b>	<b>8 608</b>	<b>8 799</b>	<b>8 900</b>	<b>8 814</b>	<b>9 981</b>	<b>13,2%</b>		
<b>LES DEPENSES (en millions F FCP)</b>											
A pré-collecte (conteneurisation)	1,4	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	18,4	21,0	14,1%		
B collecte des déchets	203,0	233,0	206,5	202,0	203,2	207,8	202,7	201,4	-0,6%		
C traitement des déchets ménagers	64,7	63,2	57,8	73,3	74,6	98,5	110,0	97,3	-11,5%		augmentation du coût à la tonne de 14 098 F en 2009 à 15 226 F FCP en 2010 et 2011 (-200 tonnes en 2011).
D traitement des déchets végétaux	23,1	23,4	23,1	22,9	26,8	30,0	28,0	36,6	30,7%		
E autres prestations	4,3	0,0	4,4	1,3	0,0	0,0	0,0		#DIV/0!		Audit et assistance pour lancement d'A.O en 2010 & étude d'optimisation 2012-2013
F masse salariale	15,4	16,6	17,0	12,9	9,3	11,3	7,0	11,8	68,6%		
G <b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>311,9</b>	<b>336,2</b>	<b>308,8</b>	<b>313,1</b>	<b>313,9</b>	<b>347,6</b>	<b>366,1</b>	<b>368,1</b>	<b>0,5%</b>		G=A+B+C+D+E+F
H <b>TOTAL DES DEPENSES du BUDGET ANNEE</b>	<b>311,9</b>	<b>336,2</b>	<b>308,8</b>	<b>239,8</b>	<b>239,3</b>	<b>249,1</b>	<b>256,1</b>	<b>270,8</b>	<b>5,7%</b>		H=G-C (en 2013 et 2014) =total des dépenses - contributions au budget général (SMO / Fenua Ma)
<b>LES RECETTES (en millions F FCP)</b>											
modalités de la redevance	forfait délib. 24/2004	forfait.délib. 24/2004	forfait.délib. 24/2004	forfait délib n°90/2012	forfait délib n°90/2012	forfait délib n°90/2012	forfait délib n°90/2012	forfait délib n°90/2013	idem		
Redevances	103,9	102,3	103	106,1	106,0	116,0	106,0	109,0	2,8%		
Décharge FIP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	#DIV/0!		
Rachat de broyat	1,11	1,09	0,85	0,78	1,46	2,02	2,00	2,00	0,0%		
subvention d'équilibre	0,0	214,0	197,0	124,3	138,9	141,0	190,0	259,0	36,3%		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>105,0</b>	<b>317,4</b>	<b>300,9</b>	<b>231,2</b>	<b>246,4</b>	<b>259,0</b>	<b>298,0</b>	<b>370,0</b>	<b>24,2%</b>		
<b>RATIOS</b>											
COUT GLOBAL ramené à la tonne de déchets	27 042	35 718	35 315	36 378	35 673	39 056	41 538	36 882	-11,2%		(F FCP / tonne de déchets éliminée)
COUT GLOBAL /foyer	81 535	87 895	80 732	81 867	82 605	91 474	96 342	96 868	0,5%		
COUT GLOBAL /hab.	21 545	23 226	21 856	22 163	22 217	24 602	25 911	25 039	-3,4%		